

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2658 - MERCREDI 13 JUILLET 2016

BANQUES ET FINANCES

La RDC en tête des pays demandeurs de services financiers

Le défi prochain du gouvernement de la République à travers la Banque centrale du Congo (BCC) sera d'investir suffisamment dans les prestations bancaires pour aider le secteur à jouer un rôle plus prépondérant dans la vie économique.

Pour le Fonds monétaire international (FMI), l'économie doit être financièrement inclusive pour se développer plus rapidement, avec des effets positifs sur plusieurs secteurs dont l'activité de production, le maintien de la croissance et, bien entendu, l'amélioration des conditions de vie des populations.

Page 13



Le siège de la Banque centrale du Congo à Kinshasa

JUSTICE

L'IRDH exhorte à l'observance de l'indépendance de l'appareil judiciaire



Des avocats lors d'une audience publique

Dans une lecture le 11 juillet devant les juridictions de Lubumbashi des affaires impliquant Moïse Katumbi et Katebe Katoto contre le sujet grec Emmanouïla Alexandros Stoupis, l'Institut de recherche en droits humains (IRDH), a relevé « deux jugements de surséance qui font croire au mal jugé précédent ». Le Tripaix de Lubumbashi venait de rendre deux jugements entraînant la surséance de deux affaires précitées faisant ain-

si fi de l'affaire sous RP 7652/1 qui avait conduit à la condamnation par défaut de Katumbi par la même juridiction, note l'IRDH.

Cette contradiction, note l'ONG, fait croire que le juge de l'affaire sous RP 7652/1 avait pour seul but « de condamner le candidat déclaré à la présidentielle de novembre 2016, afin de l'éliminer de la course politique ».

Page 12

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE

Le personnel soignant congolais débraye !

Depuis le début de la semaine, les Congolais œuvrant au sein de cet établissement hospitalier observent une grève tendant à paralyser les activités médicales. L'objet principal de la grève concerne le paiement d'un mois d'arriéré de salaire. Outre cela, les grévistes dénoncent les mauvaises conditions de travail qui sont les leurs dans cet hôpital où l'on fait

fi du Code du travail.

Réduit à la sous-traitance, le personnel congolais ne bénéficierait d'aucun avantage au mépris des lois régissant le secteur de la santé en RDC. Pour les grévistes donc, il est temps que le ministère de l'emploi ainsi que l'inspection du travail s'impliquent dans ce dossier pour régulariser leur situation. [Page 12](#)

OPPOSITION

Etienne Tshisekedi attendu à Kinshasa le 27 juillet prochain



Le président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) rentre à Kinshasa le 27 juillet prochain. C'est ce qu'annonce un communiqué de ce parti politique rendu public le lundi 11 juillet et signé par le secrétaire général Bruno Mavungu. Le « lider maximo » rentre au pays après près de deux années passées à l'étranger, précisément en Belgique où il était évacué pour des soins. À la 10^e rue Limete, au siège du parti, toutes les batteries sont mises en marche pour que le retour au pays du leader charismatique soit une réussite. Ce retour au bercail pourrait, pense-t-on, booster le processus du dialogue national en RDC dans la perspective de la résolution définitive de la crise politique issue des élections du 28 novembre 2011. [Page 12](#)

ÉDITORIAL

Voyous

Aux voyous - car ce sont bien des voyous - qui s'en prennent à des proches du chef de l'Etat pour tenter de voler le Congo et asphyxier financièrement les Congolais, il convient de dire avec autant de force que de détermination qu'ils n'ont aucune chance d'atteindre leurs objectifs. Peut-être parviendront-ils quelque temps encore à faire illusion en incitant de grands médias étrangers à dire ou écrire que leur cause est juste, mais inévitablement, un jour prochain, ils se verront contraints de reconnaître publiquement leurs fautes.

Que cela plaise ou non à ceux qui tentent de mobiliser en leur faveur les juges de pays lointains qui n'ont bien évidemment aucune connaissance de ces litiges, la vérité finira par s'imposer. Le temps n'est plus, en effet, où l'on pouvait impunément se retourner, comme au temps de la colonisation, vers des tribunaux étrangers pour obtenir des décisions sans lien avec la réalité des faits et contourner ainsi le droit de pays que l'on tente de dépouiller de leurs biens par tous les moyens possibles imaginables.

Le Congo, n'en déplaise à ses détracteurs de moins en moins nombreux, est un Etat de droit. S'il ne se pose pas en modèle comme le font nombre de pays de l'hémisphère nord dont la justice n'est pourtant pas exempte de fautes et d'errements divers, il respecte les règles du droit international et, notamment, du droit qui régit les relations économiques et financières en Afrique. Créée en 1993 l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires, qui réunit dix-sept Etats, a mis en place un dispositif juridique qui a créé une véritable communauté.

C'est à ce dispositif contraignant que tentent d'échapper aujourd'hui les voyous dont il est ici question. Mais tout comme les « fonds vautours » qui pillèrent l'Afrique pendant de longues années et qui devront un jour, n'en doutons pas, répondre de leurs crimes devant des juridictions internationales, ils paieront tôt ou tard au prix fort les vols commis chez nous comme ailleurs au lendemain des indépendances. Au-delà du mépris du peuple congolais qu'elles traduisent les actions menées à ce titre aux Etats-Unis ou en Europe ne sont pas autre chose, en effet, qu'un rejet du droit qui ne saurait être toléré et qui, on peut en être sûr, ne le sera pas.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

Rodolphe Adada nommé ambassadeur du Congo en France

C'est désormais officiel, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso a nommé, par un récent décret, l'ancien ministre d'Etat Rodolphe Adada en qualité d'ambassadeur du Congo en France.

L'annonce a été faite ce 12 juillet à Brazzaville par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso qui animait une conférence de presse a indiqué que la proposition du Congo a déjà été entérinée par les autorités françaises.

Ancien ministre des Affaires étrangères du Congo de 1997 à 2007, Rodolphe Adada a servi comme représentant spécial de l'Union africaine (UA) et de l'Organisation des Nations unies pour le Darfour et chef de la Mission des Nations unies et

de l'UA dans cette région soudanaise du 5 juillet 2007 au 31 août 2009.

Devenu ensuite ministre d'Etat en charge des Transports et de l'aviation civile, ce docteur en mathématiques, âgé de 70 ans, a quitté le gouvernement le 30 avril dernier. L'annonce de sa nomination en qualité d'ambassadeur du Congo en France arrive quelques jours seulement après la nomination de Bertrand Cochery comme ambassadeur de France au Congo, en remplacement de Jean-Pierre Vidon.

Le poste d'ambassadeur du Congo en France est resté vacant depuis qu'Henri Lopes, alors âgé de 77 ans, avait annoncé sa retraite, après 18 ans de service comme chef de la mission diplomatique du Congo en France et à l'Unesco.

Thierry Nougou

TÉLÉPHONIE MOBILE

Les opérateurs sommés d'améliorer leurs réseaux sous peine de sanctions

Le ministre des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo, a appelé mardi dans une déclaration, les opérateurs de téléphonie mobile à respecter leur obligation dans la qualité des communications téléphoniques voix et data, faute de quoi le gouvernement prendra de nouvelles sanctions, conformément à la loi.

La déclaration du ministre de tutelle est justifiée par les plaintes multiples des usagers de la téléphonie mobile ces derniers temps. Des désagréments qui s'accompagnent de perturbations de communications, de ponction arbitraire de crédit et de mauvaise qualité de l'Internet avec des coupures intempestives.

Une situation qui, selon le ministre, est certainement due à la mauvaise qualité des services offerts par les opérateurs de téléphonie mobile. « Le gouvernement de la République, à travers le ministère des Postes et télécommunications, qui ne peut rester insensible face aux multiples plaintes de ses populations, ne saurait tolérer ce désagrément manifeste », a affirmé Léon Juste Ibombo.

Le ministre a rappelé aux opérateurs leurs obligations consignées dans l'article 27 de la loi n°9-2009 du 25 novembre portant réglementation des communications électroniques. « L'établissement et l'exploitation des réseaux et la fourniture au public de services de communications électroniques ouverts au public sont soumis au respect des règles portant sur les conditions de permanence, de qualité et de disponibilité du réseau et du service », précise l'article.

Partant de cet engagement rappelé et noté dans le cahier de charges faisant partie intégrante des licences d'exploitation délivrées aux opérateurs, Léon Juste Ibombo a rappelé que « la qualité des services n'est pas une option, mais plutôt une obligation ».

Pour lui, si les choses ne s'améliorent pas, le gouvernement ne transigera pas sur les prescriptions du président de la République dont la mission confiée au secteur des télécommunications est de permettre l'accès du public aux différents services de communications électroniques de qualité à des prix abordables sur toute l'étendue du territoire national.

Léon Juste Ibombo a saisi l'opportunité pour avertir l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce), d'alerter l'ensemble des opérateurs de téléphonie mobile d'améliorer, dans les plus brefs délais, la qualité des services offerts aux usagers. Si ce n'est pas fait dans les jours qui suivent, des sanctions prévues aux articles 171 et 172 de la loi n°9-2009 seront imposées.

En 2014 et 2015, pour les mêmes causes, les opérateurs de téléphonie mobile, notamment MTN et Airtel Congo s'étaient vus infliger des sanctions administratives conformément aux dispositions de la loi. Leurs licences d'exploitation 2G et 3G ont été réduites d'une année. Une décision qui, en chiffre, représentait 120 milliards FCFA de perte pour Airtel et 100 milliards FCFA pour MTN. En 2014, ces sociétés avaient été interpellées par le régulateur pour mauvaise qualité des services. Dans leur défense, Airtel et MTN justifiaient la mauvaise qualité du réseau par la transition de la 2G à la 3G. La situation ayant perduré, elles ont dû, chacune, payer 1% de leur chiffre d'affaires en guise d'amende.

Quentin Loubou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-
signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid
Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉPARTEMENT DU POOL

Les besoins urgents chiffrés à environ 354 millions FCFA

Les résultats de la mission conjointe d'évaluation humanitaire gouvernement/Système des Nations unies dans le département du Pool, présentés le 12 juillet à Brazzaville au cours d'un atelier de restitution, font état d'un mort et des blessés

Près de trois mois après les attaques à main armée perpétrées le 4 avril dans les quartiers sud de Brazzaville avant de se poursuivre dans le département du Pool, les besoins humanitaires sont connus. En effet, le gouvernement et ses partenaires des Nations unies devraient mobiliser environ 354 millions FCFA pour couvrir les besoins des 500 personnes déplacées du village Soumouna et les 1200 de Mayama retournées dans leurs habitations pillées ou détruites, et pour la reconstruction des maisons.

La mission d'évaluation initiale qui s'est déroulée du 7 au 12 juin avait pour objectif d'évaluer les besoins des populations affectées par les opérations militaires ayant occasionné une situation humanitaire localisée et marquée par un mou-

vement des habitants. En effet, ces mouvements ont été signalés dans les districts de Kinkala, notamment à Soumouna, Mayama-centre, Goma Tsé Tsé (Taba), Vindza, vers Brazzaville et Pointe-Noire.

Selon le rapport présenté par la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo, les habitants ont besoin d'une aide urgente en articles ménagers essentiels ; des kits de dignité pour femmes, des rations alimentaires, des habits pour les enfants et d'un appui à la reconstruction des maisons détruites ou endommagées. « Il est urgent d'offrir au counseling pour les situations post-traumatiques et de former des agents de santé à la prise en charge psychologique des

cas de violence sexuelle et basée sur le genre. La prévention des maladies liées aux mauvaises pratiques en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement est aussi cruciale. Il s'avère également nécessaire de préparer la prochaine rentrée scolaire et de renforcer les centres de santé concernés en personnel et kits d'urgence », indique le rapport.

Sept recommandations formulées

En vue de régler cette situation, les experts du gouvernement, notamment des ministères des Affaires sociales et de la Santé ainsi que ceux des agences du système des Nations unies ont formulé sept recommandations. La première consiste à assurer un mécanisme d'alerte de communication et de liaison entre les détachements militaires et les populations déplacées pour rentrer chez elles par l'intermédiaire des chefs de villages par exemple. Cela permettrait de diminuer,

d'après le rapport, les rumeurs, de faire baisser les inquiétudes des habitants qui redoutent d'autres opérations militaires. La mission conjointe a aussi recommandé le déploiement des équipes de trauma-counseling dans les localités où se trouvent les populations déplacées revenues ou réinstallées pour l'animation des groupes de parole et l'accompagnement psychologique. Selon elle, il faudra envisager, à moyen terme, un appui en production durable des aliments, notamment les productions à cycle court par les populations elles-mêmes. Cet appui consistera, en effet, en distribution d'intrants agricoles, de kits aratoires mais aussi en formation des bénéficiaires en techniques améliorées de production maraîchère et vivrière.

Les autres recommandations concernent, entre autres, la mise à disposition des populations déplacées des terres pour la production agricole en vue de les aider à

accroître et diversifier les sources de revenus et les rendre plus résilientes ; l'appui aux familles hôtes pour éviter des tensions entre populations déplacées et populations résidentes. Enfin, prévoir des stocks de contingence au cas où la situation se dégraderait à nouveau ; souligner dans le nouveau Plan national de développement 2017-2021 les départements tels que le Pool qui nécessitent une attention particulière en matière de développement.

Rappelons que ce rapport a été présenté en présence des ministres de la Communication et des médias, Thierry Lézin Mougalla ; de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo ; de la Justice, des droits humains et la promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala. L'équipe du système des Nations unies au Congo a été conduite par son coordonnateur, Anthony Ohe-meng Boamah.

Parfait Wilfried Douniama

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des experts planchent sur le Plan national d'utilisation durable de la faune sauvage

Un atelier sur l'élaboration du document stratégique s'est ouvert mardi à Brazzaville. Durant trois jours, les participants vont essayer de définir les moyens de réglementer l'exploitation de la faune sauvage, la sécurité des communautés autochtones et locales qui dépendent des gibiers pour leur subsistance...

Cet atelier organisé en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), selon les initiateurs, vise à vulgariser la stratégie sous-régionale de la protection de la faune sauvage en République du Congo.

« La rencontre s'inscrit dans la dynamique de gestion durable et efficace des ressources naturelles afin de garantir à court et moyen terme la préservation de la biodiversité écologique nécessaire pour les générations actuelles et futures », a indiqué Marius Saya-Maba, chargé de programme à la FAO-Congo.

Du côté de l'Etat congolais, une commission technique a été mise en place, chargée de conduire le processus d'internationalisation de la stratégie sous-régionale dans le pays.

« La Commission va élaborer un outil performant qui permette au secteur de la viande de brousse, de contribuer au développement socio-économique national et d'améliorer les moyens d'existence de nos communautés locales », a déclaré Pierre Tati, directeur de cabinet près de la ministre de l'Economie forestière.

Selon une étude de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), chaque année, environ 5 millions de viande de brousse sont consommées dans la sous-région. Le rapport souligne que ces gibiers proviennent de l'exploitation illégale et non durable de la faune sauvage.

Pour lutter contre cette menace, les quatre Etats membres (Centrafricain, Congo, Gabon et RD. Congo) ont élaboré un document d'orientation politique et de cadre de référence pour l'harmonisation des politiques et législatives. Chaque pays de l'espace Comifac a été invité à élaborer un Plan national conformément à son contexte écologique et socio-culturel.

Depuis près de 4 ans, la FAO accompagne l'Etat congolais dans cette lutte, en mettant en œuvre un programme sur deux sites pilotes, à Zanaga et Ouessou. « Cette intervention de la FAO répond bien au besoin d'une gouvernance responsable, durable et rationnelle de la filière viande de brousse, afin de contribuer à la fourniture d'une alimentation saine et riche en protéine au sein des communautés autochtones et locales ainsi qu'à l'ensemble de la population congolaise », a martelé Marius Saya-Maba de la FAO. A l'instar de la FAO, d'autres partenaires tels que le Fonds mondial pour l'environnement, le Réseau des aires protégées d'Afrique centrale, le programme écosystème fragilisé d'Afrique centrale etc., entendent également appuyer le Congo dans la mise en place de ce Plan national.

Fiacre Kombo

FRANCE

Jean-Jacques Bouya s'entretient avec André Vallini sur des sujets économiques

Mardi 12 juillet 2016, en fin de matinée, Jean-Jacques Bouya, ministre de l'aménagement du territoire et des grands travaux de la République du Congo, s'est entretenu durant trois quarts d'heure avec le secrétaire d'Etat français auprès du ministre des Affaires étrangères et du développement international, chargé du Développement et de la francophonie. Les deux hommes d'Etat ont réaffirmé l'importance que revêt la coopération économique historique entre les deux Etats.

Inscrit dans l'agenda de travail en France de Jean-Jacques Bouya, un entretien cordial a eu lieu entre la délégation congolaise et André Vallini à son cabinet parisien du quinzième arrondissement de Paris. Les échanges ont notamment porté sur la relance de la coopération économique entre le Congo et la France. Car « la France a beaucoup de choses à faire avec le Congo, surtout en matière économique », a rappelé le secrétaire d'Etat français. Remerciant son hôte, Jean-Jacques Bouya a exprimé son réel plaisir d'être à Paris pour échanger sur des sujets importants concernant la coopération économique entre le Congo et la France. « Ma joie aurait été plus expressive si la France avait remporté le championnat d'Europe de football, dimanche dernier, face au Portugal », a confié le ministre. Et d'expliquer que la coopération entre le Congo et la France date de belle lurette et s'enrichit au fur et à mesure.

Deux autres sujets ont fait l'objet d'échanges nourris. D'abord, le Fonds d'étude et d'aide au secteur privé, en sigle FASEP. Le souhait du ministre congolais est de voir ce fonds financer les études de faisabilité du projet de la construction des lignes de tramway à Brazzaville et à Pointe Noire. A ce propos, les dis-

cussions sont en cours avec l'entreprise française Alstom. « D'après des sources concordantes, le FASEP finance 96 projets dans 84 pays dans le monde. Nous souhaitons être le 85ème pays à être financé », s'est exprimé le ministre congolais.



La séance de travail entre les deux parties/Photos DR

Ensuite, le contrat désendettement et développement mené par l'AFD. Le Congo est déjà bénéficiaire de ce contrat en ce qui concerne le drainage des eaux pluviales, la construction de la route de la corniche (ministère de la défense – case De Gaulle – Pont du Djoué), des contrats de concession EDF-SNE / Veolia-SNDE, la gestion de déchets à Brazzaville et à Pointe Noire et la restructuration des quartiers précaires.

Le secrétaire d'Etat s'est montré préoccupé, entre autres, de la situation politico-économique du moment au Congo, estimant que le pays souffrirait d'une non-transparence démocratique.

Jean-Jacques Bouya a apporté des réponses aux préoccupations évoquées en mettant son hôte au même niveau d'informations quant à la vie démocratique en République du Congo depuis la tenue de l'élection présidentielle en début d'année. Le ministre des affaires étrangères du Congo a échangé récemment avec son homologue français sur ces

questions de transparence électorale. A propos de la situation économique, le ministre a reconnu que son pays se trouve dans une situation économique difficile du fait de la chute du cours du baril du pétrole ; mais le Congo n'est pas le seul pays producteur de pétrole à être affecté

par cette circonstance. Il a aussi évoqué les efforts sans relâche entrepris par le Congo, en vue de la diversification de son économie et de l'industrialisation du pays. Malgré les difficultés, des entreprises françaises œuvrent toujours au Congo. Les entreprises Eiffage, Vinci et Egis ont été pré-qualifiées dans le cadre de la concession de la route Pointe Noire – Brazzaville ; « une route qui apportera beaucoup à la diversification de l'économie congolaise après l'achèvement des travaux du port autonome de Pointe Noire ». La France devrait donc accompagner ses entreprises installées ou prévoyant de s'installer au Congo.

Clôturant ces échanges, le ministre congolais a affirmé le ferme engagement du Congo de s'acquitter de ses dettes. Et, parmi les défis à relever, « le Congo a à cœur de mettre en place une démocratie partagée par tous les Congolais, en vue de son développement », a souligné Jean-Jacques Bouya.

Marie Alfred Ngoma

CRIMINALITÉ À BRAZZAVILLE

Les commissaires de police instruits pour éradiquer le phénomène des « bébés noirs »

Le procureur de la République, André Oko Ngakala, a effectué le 12 juillet, une descente expresse dans cinq commissariats de police de la ville, pour interpellier les Officiers de police judiciaire (OPJ) sur le phénomène dit « bébés noirs » qui sévit dans la ville. Partout où il est passé, il a donné des instructions fermes pour que ces jeunes délinquants soient traqués, et que ce phénomène s'arrête net.

Au commissariat de police de Diata, où il a démarré sa ronde, en passant par ceux de la frontière, de Mfilou, de Moukondo et de la Tsiémé, de Talangaï, André Oko Ngakala a été ferme et très imperturbable sur la question. Ainsi, avec un ton sévère, le procureur de la République a commis aux officiers de police, gestionnaires des commissariats de police, d'élaborer des stratégies possibles pour poursuivre ces « bébés noirs », grands criminels, jusqu'à leur dernier retranchement, afin qu'ils soient immédiatement mis aux arrêts.

« Je suis venu parler aux OPJ, sur instructions du ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, sur le phénomène dit « bébés noirs » qui sévit dans Brazzaville. Les bébés noirs sont des criminels. Armés de



André Oko Ngakala donnant les ordres à un OPJ (photo adiac)

machettes, ils agressent des citoyens, les blessent et les tuent. Ils pillent des magasins, violent des femmes, c'est pour cela que j'ordonne dès cet instant, à tous les OPJ de Brazzaville, de tout mettre en œuvre pour éradiquer ce phénomène à Brazzaville et à ses environs », a souligné le procureur de la République. André Oko Ngakala a aussi enjoint les Officiers de police judiciaire d'interpeller tous

les parents de ces jeunes délinquants, et les déferer au parquet sans complaisance, pour complicité avec leurs enfants.

« Ces enfants armés de machettes vivent chez leurs parents, qui les protègent. Je donne l'ordre aux OPJ de convoquer tous les parents de ces « bébés noirs » et me les déferer en urgence afin qu'ils soient placés eux et leurs enfants à la Maison d'arrêt », a

renchéri le procureur de la République. L'ambition de André Oko Ngakala est de mettre un terme définitif au phénomène « bébés noirs », qui ne cesse de prendre des proportions inquiétantes, laissant la population dans la panique.

Ces jeunes, pour la plupart âgés de 14 à 20 ans, sont nantis d'armes blanches : machettes, couteaux, pioches, marteaux et autres instruments dangereux.

Ils agressent, blessent, violent, tuent, bref, sèment la terreur et la désolation sur leur passage. Dans sa ronde, le procureur de la République, qui prenait toujours connaissance de la main courante, a édifié les Officiers de police judiciaire sur les délais de détention dans les geôles.

Il leur a rappelé que le délai de garde à vue au sein des commissariats de police ne doit pas dépasser 72 heures, soit trois jours au maximum, sauf sur sa demande. Dépasser ce délai, le détenu doit être soit déferé au parquet, soit simplement relaxé, selon les motifs. De même, il a insisté sur les comportements déviants, tout en les invitant à être plus professionnels dans l'exercice de leur métier.

Il s'agit en effet, d'éviter d'arrêter des citoyens en désordre, de bannir les règlements à l'amiable et les règlements de compte, ne pas rançonner les populations mais surtout se débarrasser de tous les comportements pervers et déviants, conformément aux exigences de la nouvelle République. Le procureur de la République, André Oko Ngakala poursuivra sa sensibilisation très prochainement dans d'autres commissariats de police de la ville.

Firmin Oyé



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

RCA

Le Congo renouvelle ses effectifs au sein de la Minusca

Composée de 140 gendarmes et policiers dont 16 femmes, l'Unité de police constituée (UPC) de la République du Congo quitte le pays le 15 juillet pour assurer la relève au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca), période 2016-2017.

La cérémonie de transfert d'autorité et de prise de commandement de l'UPC s'est déroulée le 11 juillet à l'École de gendarmerie nationale à Brazzaville, sous la direction du coordonnateur adjoint du Groupe d'anticipation stratégique de la force publique, le général Paul Victor Moigny. Ceci, après deux mois de stage de la mise en condition opérationnelle. En effet, ce stage dont l'enjeu majeur était de raffermir la cohésion et la discipline des personnels pré-sélectionnés de diverses unités, visait à leur donner les informations, connaissances et aptitudes nécessaires à la bonne exécution de la future mission. Ils ont été formés sur, entre autres, le cadre organisationnel et fonctionnel des Opérations de maintien de la paix (OMP) ; le théâtre d'opérations et l'environnement de vie et de travail ; le cadre d'actions des unités de police en OMP. Les stagiaires ont également été éduqués sur les normes de droits de l'Homme et les règles d'engagement et de comportement applicables au mandat de la Minusca ; les techniques appropriées pour le maintien et le rétablissement de l'ordre ainsi que la maîtrise de l'emploi des armes et matériels de dotation pour la mission. Le stage qui a bénéficié de l'expertise du CICR a permis de renforcer, d'après son coordonnateur, le colonel Bellarmin Ndongui, les capacités d'action

de la future UPC. Tout ceci avec l'emploi de ses moyens sentiel de donner à cette unité l'anticipation, la réactivité et la



Seize des 140 éléments retenus ; crédit photo Adiac

organiques, dans une situation susceptible de se développer d'un service d'ordre banal à une situation explosive de haute intensité caractéristique de l'environnement sécuritaire volatile de Bangui. « La robustesse d'une telle unité est nécessaire pour juguler la violence orchestrée par les groupes armés opérant souvent dans le sillage des manifestations publiques pour s'opposer à l'action des forces internationales. Il était donc es-

sentiel de donner à cette unité l'anticipation, la réactivité et la réversibilité nécessaires pour pouvoir faire face à tout changement inattendu de situation, tout en se protégeant et en préservant sa liberté d'action dans l'engagement », a indiqué le commandant en second de la gendarmerie nationale. Transférant l'autorité au commandant de police, Alexis Ferdinand Bayza, qui a la charge de conduire la troupe, le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor

Moigny, a rappelé le contexte dans lequel le Congo s'est engagé en République centrafricaine dans le cadre de la Minusca. Les problèmes de la RCA sont, a-t-il précisé, à la porte des frontières congolaises et le pays ne

du travail abattu par le comité technique et la direction du stage qui ont piloté la mise en condition de cette unité. Encourageant les stagiaires par la qualité des résultats malgré les délais très limités et les conditions d'apprentissage, Paul Victor Moigny a précisé qu'ils venaient de franchir par cette préparation une porte d'entrée. Car, ce qui les attend était plus important et exigeait beaucoup de choses. Il s'agit, entre autres: d'un engagement et d'une endurance physique et morale de premier ordre ; d'une probité et d'un respect scrupuleux de l'éthique et de la déontologie professionnelles dignes de l'image de marque du pays. Ils devraient également observer la discipline et la cohésion dans les rangs ; le respect des règles internationales en matière de droit humanitaire, des règles d'engagement et d'usage. Le général Paul Victor Moigny a enfin demandé au commandement de l'UPC, d'attirer de manière très particulière l'attention de ses hommes sur le respect des mesures de sécurité individuelles et collectives ; le respect des règles des Nations unies en matière des relations avec les populations ; le devoir de réserve, contrainte majeure de l'état de militaire. « *Le drapeau aux trois couleurs de notre pays qui symbolise le transfert d'autorité doit être porté avec honneur et dignité dans cet environnement international* », a conclu le commandant de la gendarmerie nationale.

Parfait Wilfried Douniama

pouvait pas rester indifférent, d'abord par solidarité internationale, mais aussi et surtout parce que son président Denis Sassou N'Gusso, assure la présidence de la médiation de la crise.

Porté haut le drapeau national dans cet environnement international

Il s'est, par ailleurs félicité de l'accompagnement du CICR pendant cette formation et

NTIC

Les agents des médias d'Etat en formation sur l'usage du Word et Internet

L'Agence congolaise d'information (ACI) en partenariat avec Gutenberg Global Agency (2GA) a entamé, le 12 juillet à Brazzaville, une série de formations en informatique destinées aux agents évoluant dans les médias publics.

Par cette formation, le ministère de la Communication entend améliorer les connaissances du personnel des médias d'Etat, en les arrimant aux Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Du 12 au 21 juillet, les séminaristes vont notamment apprendre le logiciel Word et à surfer sur le net et le world wide web.

Notons que le logiciel Microsoft Word, dont la plus récente version date de 2016, permet aux usagers de créer, modifier et partager leur travail rapidement et facilement. C'est le programme de traitement de texte le plus utilisé dans le monde. Le directeur de Gutenberg Global Agency, Espérance Olokabeka Obambo a invi-

té les apprenants à être assidus. « *Notre partenariat date d'avril 2016. Il consiste à renforcer la connexion de l'ACI en Internet afin qu'il y ait une fluidité dans le traitement de l'information et affermir les capacités de ses agents sur les NTIC, devenues incontournables aujourd'hui dans la presse moderne. Nous sommes heureux d'être partie prenante car l'évolution de la technologie fait à ce qu'il y ait un renforcement des capacités des médias d'Etat* », a-t-il indiqué.

Le temps d'envoi des courriers par les services de la Poste est révolu, commente le responsable de Gutenberg Global Agency, encourageant les apprenants à s'intéresser à l'usage

de l'Internet. Pour sa part, le directeur général de l'ACI, Anasth Wilfrid Mbossa, a relevé que l'analphabétisme au troisième millénaire est synonyme de la



non connaissance de l'usage de l'Internet.

En effet, il est reconnu par tous que l'Internet est le réseau informatique mondial accessible au public. C'est le réseau de réseaux, sans centre névralgique, composé de millions de réseaux

aussi bien publics que privés, universitaires, commerciaux et gouvernementaux, eux-mêmes regroupés, en 2014, en 47.000 réseaux autonomes. Au moyen

de ce réseau, l'information est transmise grâce à un ensemble standardisé de protocoles de transfert de données, qui permet l'élaboration d'applications et de services variés comme le courrier électronique, la messagerie et le World Wide Web.

« *Cette formation a pour objectif de faire des agents du ministère de la Communication le creuset des Nouvelles technologies de l'information et de la communication. On ne saurait être un communicateur digne de ce nom si l'on ignorait les bases et l'usage des NTIC qui vous ouvrent les grandes fenêtres de la mondialisation et la possibilité de voir le monde comme un grand village planétaire* », a commenté Anasth Wilfrid Mbossa. Pour le directeur de l'Agence congolaise d'information, cette formation se tient en prévision du vaste programme de diffusion de l'information en temps réel, consacré à relayer l'image de la République du Congo. Rappelons qu'actuellement, l'ACI est parmi les rares agences qui assurent une meilleure desserte numérique en information sur l'étendue du territoire national.

Fortuné Ibara

FORMATION

Les enseignants des écoles primaires de Kinkala enrichissent leur savoir sur des notions pertinentes

Cette session de formation organisée la semaine dernière à Kinkala dans le département du Pool, par l'inspection Pool Kinkala 1 en partenariat avec African future development (AFD-Congo), a porté sur l'enseignement de la géométrie, la mesure et l'éthique professionnelle. Elle a été placée sous les auspices du directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation du Pool.

Cet atelier a eu pour but de renforcer les capacités des enseignants en faisant la multiplication de la formation des formateurs aux bénéficiaires des enseignants qui sont les bénéficiaires du projet « Promotion et amélioration des conditions d'apprentissage de gestion administrative et de la qualité des enseignants en milieu rural en République du Congo ». Ce séminaire est donc la suite logique de la formation des formateurs pédago-androgogiques organisée à Brazzaville par l'AFD, sous la supervision du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation en partenariat avec l'Unicef, du 19 au 29 novembre 2015.

En effet, après Brazzaville, le tour est revenu aux enseignants du département du Pool de bénéficier de l'apport pédagogique innovant dans le contexte de la multiplication de cette formation que l'AFD-Congo a rendue à nouveau possible au cours de ce séminaire. C'est ce qu'a déclaré Richard Missie, coordonnateur de cette organisation non gouvernementale ayant signé un protocole d'accord avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Cette série de formation s'est déjà tenue à Ouesso et Mokeko dans le département de la Sangha ; à Lekana dans les Plateaux. Les séminaristes venus de cinq écoles et sept centres d'alphabétisation ont suivi pendant trois jours, plusieurs thèmes, à savoir : L'enseignement de la géométrie au CE et CM (dé-



Les participants à la formation

marche méthodologique) par la facilitatrice Christine Batina qui a insisté sur le but et l'importance de la géométrie qui ne peuvent être déversés aux apprenants sans matériels didactiques ; Les chapitres à problèmes en géométrie, toujours par Christine Batina CEP du Pool Kinkala 1 ; La définition des concepts, par Jean Saboukoulou, qui a défini deux concepts que sont la « réscolarisation » et l'« alphabétisation » ; La gestion administrative par Claude Saboukoulou, coordonnateur départemental de l'alphabétisation de la réscolarisation, qui a insisté sur les actes administratifs (la réception du courrier, l'enregistrement du courrier,

l'analyse du courrier et l'expédition du courrier) ; L'enseignement de la mesure au CE-CM, démarche méthodologique par Albert Ndala ; l'exposé sur La méthode « Alphabet » par Dominique Bahoumina, conseiller technique d'alphabétisation et de la réscolarisation ; La leçon de lecture niveaux 2 et 3 par Jean Claude Saboukoulou et Dominique Bahoumina ; puis Les compétences de vie courante ; valeur d'éthique : fondement d'une école performante. Antoine Massamba, inspecteur chef de la circonscription scolaire de Kinkala 1 a souligné : « L'intérêt de ce séminaire, c'est d'améliorer les prestations de nos enseignants dans leurs

pratiques de la classe au quotidien. Les populations cibles ce sont les enseignants titulaires des classes. Dans cette catégorie, il y a des fonctionnaires et

en sommes en droit d'espérer, toute proportion gardée, que l'acquisition par les séminaristes de la valeur ajoutée à leurs importants et prestigieux prérequis, au cours de ce séminaire atelier sera capitalisée dans la pratique de la classe au cours de l'année scolaire 2016-2017, j'y veillerai. »

A l'issue du séminaire, Gladdys Ursula Mpemba Bouzitou, bénévole à l'école primaire de Mvoula, s'est dite intéressée par ce séminaire. « Je suis enseignante bénévole depuis une année à l'école primaire de Mvoula, où je dispense des cours dans deux classes de CP1 et CP2, regorgeant pour les deux 29 élèves. Je viens de recevoir une formation, la première depuis que je suis sortie de l'école normale des instituteurs (ENI). »

Notons que l'AFD a pour vision de voir tout individu développer pleinement ses potentialités pour un futur meilleur. Comme objectifs : développer les potentialités et les compétences des Africains en général et des Congolais en particulier, désavantagés socialement et économiquement afin qu'ils soient capables de faire face à leurs propres besoins et qu'ils s'intègrent dans la société ; promouvoir l'éducation des Congolais en facilitant des opportunités d'accès à l'éducation, aux stages professionnels et à l'emploi ; permettre aux jeunes Congolais l'accès à des emplois décents en contribuant au développement du secteur informel par la création de petites et moyennes entreprises ; promouvoir le développement agro-pastoral en milieu rural.

Bruno Okokana

des enseignants bénévoles des niveaux CP1-CP2. Les enseignants de l'unique école privée conventionnée de Kinkala sont également présents. »

Clôturent ce séminaire, le directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, s'est dit convaincu que les enseignants vont conséquemment avoir la maîtrise des enseignements de la géométrie et de la mesure au grand bénéfice des apprenants dans le département du Pool. Il s'est dit plus persuadé que la pérennisation de telles rencontres va donner une traçabilité innovante des professionnels scientifiques dans toutes les sphères de la vie sociale. « Nous

DROITS DE L'HOMME

Remise des certificats aux lauréates de « Mwasi ya Congo »

Six lauréates sur un total de seize ont reçu des certificats de participation le 11 juillet, à l'issue de la campagne dénommée « Mwasi ya Congo », organisée par le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) en collaboration avec le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.

Cette campagne avait débuté le 8 mars de l'année en cours et prendra fin le 10 décembre prochain. Elle s'inscrit dans le cadre de l'année 2016, choisie comme année africaine des droits humains par l'Union africaine, qui a mis un accent particulier sur les droits des femmes, ex-

pliquent les organisateurs. La présentation de ces lauréates a été couplée au lancement de la deuxième phase de campagne « Mwasi ya Congo ». Les critères de choix ont porté sur la capacité de mobilisation des femmes et hommes sur les questions d'égalité, la reconnaissance communautaire, locale et nationale pour son engagement ainsi que le leadership. Les thèmes mensuels retenus pour cette activité sont notamment la promotion des droits des femmes, femmes dans le sport, la prévention

des fistules obstétricales, la collecte de sang, la lutte contre toutes les discriminations faites aux femmes et filles, la promotion des droits des autochtones et des jeunes réfugiés et bien d'autres. L'objectif est de mener un plaidoyer de lutte contre l'impunité des auteurs des crimes et autres violences à l'encontre des droits des femmes et des filles. Donner la parole aux femmes et filles pour l'évocation de leurs perspectives, et bien d'autres. Elle vise également à contribuer à la reconnaissance de

l'égalité et le respect des droits des femmes afin d'être à l'abri de toutes les formes de discrimination. En effet, selon la conseillère à la recherche et à la documentation, Gustavie Nzinguoula, la campagne a pour messages clés : promouvoir des femmes et filles modèles, faciliter l'inspiration et les échanges intergénérationnels, investir dans le potentiel des jeunes filles, permettre la réalisation du dividende démographique ainsi que faire le focus sur les sans-voix, briser les tabous et le silence ainsi que

l'impunité. Elle a indiqué : « le comité restreint composé de partenaires procédera à la sélection finale sur la base des listes. Ces dernières auront la charge d'animer les ateliers pour promouvoir et défendre des droits des femmes et filles en rapport avec leur domaine de nomination ».

Notons que la cérémonie s'est déroulée en présence de la représentante du Fnuap au Congo, Barbara Laurenceau et les responsables du ministère de la Promotion de la femme.

Lydie Gisèle Oko

COOPÉRATION SINO-CONGOLAISE

La relation entre les deux pays élevée au rang de « partenariat stratégique global »

Faisant le point mardi au cours d'une conférence de presse sur la visite d'Etat que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a effectuée en Chine du 4 au 8 juillet, à la tête d'une importante délégation, le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'Etranger, Jean-Claude Gakosso, s'est félicité de ce que « la relation entre la Chine et le Congo a été portée au niveau du partenariat stratégique global ».

Le chef de la diplomatie congolaise a expliqué le sens de ce rang et précisé que « dorénavant la coopération sino-congolaise va concerner tous les secteurs d'activités ». « Désormais, avec la Chine, nous avons une coopération tous azimuts », y compris dans le domaine spécifique du département en charge des Affaires étrangères, a-t-il commenté.

Hormis cela, « le Congo est devenu un pays pilote en matière de coopération avec la Chine », a dit le ministre, ajoutant qu'il y n'a que quatre pays sur le continent africain qui sont des pays pilotes retenus par le gouvernement chinois : la Tanzanie, le Kenya, l'Ethiopie et le Congo. Pour ce qui est du Congo, les deux parties ont procédé, au cours de cette visite, à la signature de 11 accords pour témoigner de l'excellence des relations bilatérales. Le ministre s'est appesanti sur quelques-uns de ces accords, dont celui portant sur la mise en œuvre de la première zone économique spéciale du Congo, celle de

Pointe-Noire, et celui qui envisage la possibilité de transaction financière avec la monnaie chinoise, le yuan. Citons aussi l'accord de rachat de la dette de l'Etat congolais aux entreprises chinoises ; l'accord-cadre sur le développement de la coopération entre la Commission nationale chinoise de développement et de réformes et, le ministère en charge des Grands travaux du Congo y compris le Memorandum d'entente et de coopération entre les deux ministères en charge de l'agriculture. S'y ajoute, l'accord d'un don de 200 millions de yuans.

Grâce au raffermissement de la coopération bilatérale, la Chine procédera à la reconstruction du port minéralier de Pointe-Noire dans le cadre de la mise en œuvre de cette zone économique. Il faut parler aussi de la modernisation du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO), de l'augmentation du nombre de bourses accordées aux jeunes congolais qui passe de 230 à 300 chaque année et de tant d'autres dossiers qui, selon le ministre, font partie de ceux qui devront contribuer « à changer le visage du Congo ». « En réalité, nous sommes en train de vivre un tournant décisif dans l'histoire des relations entre la Chine et l'Afrique », a estimé le chef de la diplomatie congolaise, qui s'est félicité de ce que le Congo soit l'un des « plus vieux amis de la Chine ».

Cette dernière visite du chef de l'Etat en Chine, la 14e du genre, était aussi l'occasion pour le président Xi Jinping et son



Jean Claude Gakosso. (DR)

homologue congolais de passer en revue les grands sujets de diplomatie internationale. Il s'agissait, entre autres, de la nécessité de protéger l'environnement ; celle de chercher une solution pacifique concernant le contentieux qui oppose la Chine à quelques Etats voisins dans leur différend sur la mer de Chine méridionale. Les deux présidents ont aussi évoqué la nécessité de réformer le Conseil de sécurité de l'ONU pour faire en sorte que l'Afrique y dispose de deux sièges. « Le principe est déjà acquis mais l'on doit travailler sur les modalités pour atteindre cet objectif, et la Chine nous soutient dans ce combat qui est le nôtre pour que les Africains prennent part à la décision au niveau du Conseil de sécurité », a expliqué Jean-Claude Gakosso.

Le principe universel aujourd'hui est à la diversification des partenaires

Le président chinois a profité de cette opportunité pour saluer les efforts de la médiation congolaise dans la crise centrafricaine ; ce qui a abouti à l'organisation des élections générales ayant porté Faustin Archange Touadera au pouvoir dans des conditions de paix. Xi Jinping a également salué le leadership du chef de l'Etat congolais. « S'il faut résumer, je peux dire que c'est un grand honneur que la Chine a fait à notre président, et à travers lui, à notre pays et à notre peuple », a déclaré le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'Etranger.

Répondant aux questions des journalistes, sur le genre de rapports que le Congo réserve

à d'autres pays, Jean-Claude Gakosso a affirmé que « le principe aujourd'hui est à la diversification des partenaires ». « Ce n'est pas parce que nous sommes en train de raffermir une relation qui est ancienne avec la Chine que nous allons abandonner nos anciens partenaires », a expliqué le ministre qui faisait allusion à la France, partenaire historique du Congo. « Nous avons des partenaires et nous travaillons à rechercher d'autres (...). Les relations sont très bonnes avec la République française. La France et le Congo sont unis dans un mariage solide », a souligné le ministre, ajoutant que le président de la République a nommé un nouvel ambassadeur du Congo en France en la personne de Rodolphe Adada, ancien ministre d'Etat. En ce qui concerne les transactions financières, Jean-Claude Gakosso a indiqué qu'un processus sera mis en place pour faciliter l'échange avec le yuan chinois. Quant au rachat de la dette, il a fait savoir que le Congo va discuter désormais directement avec le gouvernement chinois, non pas avec les entreprises privées chinoises. Du reste, l'économie chinoise a besoin des matières premières comme le pétrole, le fer, la potasse et autres qu'elle pourra trouver au Congo ou ailleurs, ce qui permettra la coopération gagnant-gagnant, a conclu le ministre.

Nestor N'Gampoula

TERRORISME

Le président nigérien plaide pour une force régionale en vue de combattre les djihadistes

Le chef de l'Etat nigérien Mahamadou Issoufou a souhaité qu'une force multinationale mixte ouest-africaine soit créée pour lutter contre le terrorisme. Il s'exprimait à l'ouverture d'un sommet des présidents du Conseil de l'Entente composé de cinq Etats, créé en 1959 et dont il est le président en exercice.

« Nous devons œuvrer pour le renforcement du mandat et des effectifs de la Minusma (force de l'ONU au Mali, ndlr) en vue de mener des offensives contre les forces terroristes de tous genres opérant au Nord-Mali », a déclaré le président Nigérien. « A défaut, pour combattre efficacement le terrorisme dans ce pays frère (Mali, ndlr), nous devons mettre en place une force mixte multinationale sur le modèle des forces qui opèrent dans le bassin du lac Tchad », a-t-il ajouté.

Le chef de l'Etat s'est félicité de la force multinationale opérant contre le groupe djihadiste nigérien Boko Haram dans la région du lac Tchad. « Cette force est désormais opérationnelle et mène depuis quelques semaines des opérations efficaces contre Boko Haram », a-t-il précisé. Mise en place en 2015, la force multinationale du Lac Tchad est composée de 8.500 hommes originaires du Nigeria, du Niger, du Tchad, du Bénin et du Cameroun.

Mahamadou Issoufou, qui a appelé de tous les vœux à la création d'une force similaire, a dit qu'il la voulait sur le modèle de celle opérant dans la région du lac Tchad pour des raisons d'efficacité. « Face au terrorisme, nous n'avons d'autres choix que la mutualisation de nos forces et de nos moyens de défense et de renseignements », a

insisté le chef de l'Etat. Soulignant que les attentats perpétrés en mars dernier contre la station balnéaire de Grand Bassam, près d'Abidjan, une zone, selon lui, considérée comme éloignée des théâtres des opérations de terroristes, le président nigérien a affirmé que

« Face au terrorisme, nous n'avons d'autres choix que la mutualisation de nos forces et de nos moyens de défense et de renseignements »

cela « démontre en évidence que le champ d'action du terrorisme n'a pas de limite ». Cette attaque, la première du genre, commise en territoire ivoirien avait fait 19 morts.

La création d'une force multinationale mixte d'Afrique de

l'Ouest, calquée sur le modèle de celle du lac Tchad avait déjà été évoquée par Mahamadou Issoufou et son homologue ivoirien Alassane Ouattara.

Outre la Côte d'Ivoire, le nord du Mali, tombé en mars-avril 2012 sous la coupe de groupes djihadistes liés à Al-Qaïda, est l'un

et étrangères. D'ailleurs les attaques de ces terroristes qui sont restées longtemps concentrées dans le nord, se sont étendues à partir de 2015 vers le centre, puis vers le sud du pays. Mise en place en juillet 2015, la Force multinationale mixte opérant contre le groupe djihadiste nigérien Boko Haram dans la région du lac Tchad, est composée de 8.500 hommes originaires du Nigeria, du Niger, du Tchad, du Bénin et du Cameroun.

Les présidents des quatre autres pays membres du Conseil de l'Entente - Alassane Ouattara de Côte d'Ivoire, Roch Marc Christian Kaboré du Burkina Faso, Patrice Talon du Bénin et Faure Gnassingbé du Togo - participent aux assises de Niamey, ainsi que le président malien Ibrahim Boubacar Keïta, en tant qu'observateur.

Nestor N'Gampoula

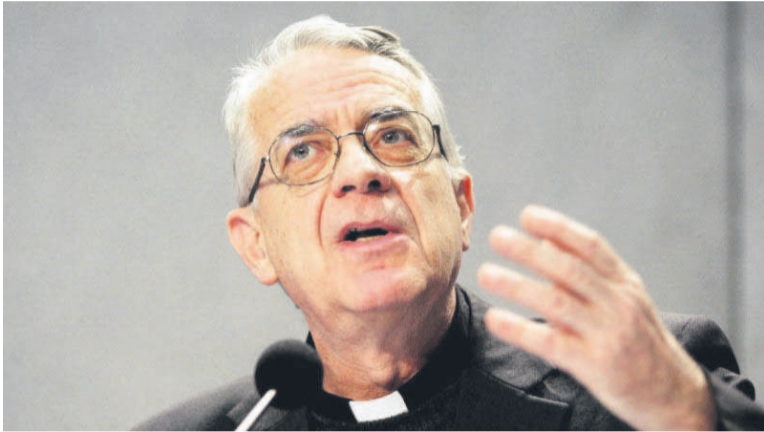
VATICAN

Le père Lombardi prend sa retraite

Un journaliste américain sera désormais le porte-parole du pape François.

Le jésuite Federico Lombardi, bien connu des hommes et femmes de médias couvrant les événements du Vatican, a officialisé lundi son départ en retraite. A 74 ans, ce prêtre réputé et respecté, quitte des charges qu'il a cumulées depuis trois ans avec celles de directeur de Radio Vatican et du Centre télévisuel du Vatican, le CTV. Il avait déjà cédé sa place à des intérimaires à ces deux postes, dans le cadre d'une vaste réforme engagée par le pape dans le secteur des médias et dans d'autres organismes du Vatican.

Pour le remplacer au poste de porte-parole du Saint-Siège (et donc du



pape), le Souverain pontife a fait appel au journaliste américain, Greg Burke. Il prendra ses fonctions effectives à compter du 1er août. Le nouveau porte-parole n'est d'ailleurs pas un nouveau venu au Vatican, où il a été pendant près d'un an l'adjoint du père Lombardi.

Membre de l'Opus Dei, Greg Burke est âgé de 56 ans. Il a déjà travaillé à Rome comme correspondant de l'hebdomadaire catholique National Catholic Reporter et du magazine Time avant de devenir le correspondant de la chaîne américaine Fox News. Il est le deuxième laïc (non-prêtre) membre de l'Opus Dei à occuper le poste après l'Espagnol Joaquin Navarro Valls, qui fut le directeur de communication du pape Jean Paul II. Le pape François continue d'innover, car c'est une femme journaliste espagnole, Paloma Garcia Overo, 41 ans, qui sera l'adjointe de Greg Burke.

Lucien Mpama



Building a better working world

Recrutement Auditeur Informatique Junior pour notre bureau de Brazzaville

Diplômé(e) en informatique bilingue Français Anglais, profil MASTER INFORMATIQUE/DIPLÔMÉS INGENIEUR pour un poste d'Auditeur Informatique Junior.

Description du poste d'auditeur Informatique Junior

Vous participez à des missions de support et/ou d'assistance aux auditeurs externes, dans l'analyse et la revue critique des systèmes d'information (secteurs : banques, assurances, télécoms...). Vous accompagnez les directions dans la sécurisation de leurs systèmes d'information et la mise en place d'un cadre de gestion des risques SI et des grandes activités de contrôle associées (politique de sécurité, schéma directeur, de chartes de sécurité etc.).

Profil recherché

- ✓ BAC + 5 en informatique de Gestion ou Ingénieur Grandes Ecoles
- ✓ Etre bilingue (anglais, français) matérialisé par un séjour Etudes d'au moins six mois
- ✓ Maîtrise en outre des outils bureautiques : Access, PowerPoint, Excel, Word (Office 2013)
- ✓ Compétence en réseau informatique et base de données
- ✓ Age maximum 27 ans

Composition du dossier (envoi par e-mail exclusivement)

- ✓ 1 cv Photo + 1 lettre de motivation en français et en anglais
- ✓ 1 copie de diplôme avec référence e-mail et téléphone de l'Ecole

Tous les dossiers seront adressés par mail : ey.brazzaville@cg.ey.com

Date de clôture des dossiers le vendredi 15 juillet 2016 à 18h00



BUROTOP IRIS



HUAWEI



HUAWEI Mate S

- * Ecran 5,5"
- * 3Go de RAM
- * 64Go de mémoire (extensible à 128Go)
- * Double SIM 4G
- * Processeur Octa-Core à 2.2GHz
- * Appareil photo 13 Mp
- * Android 5.1
- * Garantie 1 an

au prix exceptionnel de **475 000** FCFA ht

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

FRANCE/AFRIQUE DU SUD

François Hollande remet à Jacob Zuma des archives numérisées du procès de Nelson Mandela

Le président français François Hollande a reçu en tête-à-tête son homologue sud-africain Jacob Zuma, en visite d'Etat de deux jours à Paris. Des archives sonores du procès de Nelson Mandela ont été remises à Jacob Zuma. Les deux chefs d'Etat ont signé six accords de coopération bilatérale. La délégation qui accompagne le président sud-africain compte 8 ministres et une centaine de chefs d'entreprises.

François Hollande a rappelé que la France et l'Afrique du Sud ont des intérêts communs et partagent des valeurs, comme la défense de la paix et de la sécurité, des droits de l'Homme, de la démocratie, de l'Etat de droit et du développement durable. Il a aussi rappelé que la richesse des relations entre les deux Etats couvrent des domaines variés, notamment l'éducation et la formation, l'environnement, la santé, les transports, l'énergie, la recherche et la science, l'art et la culture.

Cette rencontre a lieu la veille de la visite commémorative de Jacob Zuma et François Hollande dans le Somme, du Mémorial du centenaire du Delville Wood où plus de 3000 soldats sud-africains combattirent les soldats allemands aux côtés de leurs ho-

mologues français lors de la première guerre mondiale.

François Hollande a retracé l'histoire de Nelson Mandela, avant de remettre à Jacob Zuma les archives sonores de 230 heures « préservant ainsi ces documents historiques à l'intention des générations à venir » du procès de 1964 où Nelson Mandela prononça la phrase restée célèbre suivante : « la démocratie est un idéal pour lequel je suis prêt à mourir ». Il a salué son combat pour la liberté, qui permettra « définitivement de mettre hors jeu cette affreuse méthode qu'était l'apartheid ».

A l'issue du procès, Madiba fut condamné à perpétuité. Le président français a fait état d'une ambition commune entre l'Afrique du Sud et la France, celle de « défendre partout la



François Hollande et Jacob Zuma

démocratie, le pluralisme ». Expliquant : « sans doute est-ce dû à notre histoire et aux liens qui se sont créés pendant toute la période où les Sud-Africains voulaient en terminer avec l'apartheid et où les mouvements progressistes en Europe et en France luttèrent à côté de Nelson Mandela ». Ajoutant : « Nos deux pays sont éloignés géographiquement, mais très proches politiquement ».

Jacob Zuma a remercié Paris « pour la numérisation du procès de Rivonia qui va préserver ce morceau inestimable de l'histoire de l'Afrique du Sud pour les générations à venir ». A l'occasion de leur rencontre, François Hollande et Jacob Zuma ont signé six accords notamment

dans l'énergie, la culture, l'éducation et le climat. D'un montant de 60 millions d'euros, une convention chargée de financer le développement des énergies renouvelables et un accord lié à la surveillance de la pêche ont été signés.

Avant l'Elysée, Jacob Zuma a rencontré les dirigeants du Medef Business France qui a signé un accord avec le ministère sud-africain du Travail et de l'industrie, dans l'objectif d'encourager les activités d'entreprises françaises dans le pays de Nelson Mandela. L'Afrique du Sud reste le premier partenaire commercial de la France en Afrique. Leurs chefs d'Etat respectifs sont à l'origine de la commission de haut niveau des Nations unies sur l'emploi

en santé et la croissance économique.

Ils devraient signer son rapport final pour le remettre en septembre aux Nations unies à New York. Ils ont convenu de soutenir les objectifs de l'Agenda 2063, et de promouvoir la paix et la sécurité en Afrique, sous la houlette de l'Union africaine (UA).

François Hollande et Jacob Zuma ont aussi exprimé leur volonté de coopérer pour la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, à la veille de la 17^e réunion sur le commerce international des espèces de la faune et de la flore sauvages menacées d'extinction (CITES) qui se tiendra en septembre.

Noël Ndong

Peinture complète sur
tous types de véhicule
du 05 Juillet au 05 Octobre 2016

OFFRE PROMOTIONNELLE

Votre **voiture** mérite
la plus belle des robes !

4X4
590 000 FCFA
TTC

BERLINE
490 000 FCFA
TTC

* Hors carrosserie et Pièces de rechange



CFAO MOTORS CONGO
drcgroupp.com

POINTE-NOIRE
📍 :13 Rue Côte Matève
☎ :+242 05 550 6363
☎ :+242 05 313 2997

BRAZZAVILLE
📍 :Bld Denis Sassou Nguesso
☎ :+242 06 938 7898
☎ :+242 05 313 2998

NO N A LA
CONTREFAÇON **AUTOCOLOR**

SOUDAN DU SUD

Ban Ki-moon réclame un embargo sur les armes

Après avoir dénoncé vivement la reprise des combats ces derniers jours à Juba, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé le 11 juillet le Conseil de sécurité de l'ONU à imposer un embargo immédiat sur les armes au Soudan du Sud et à prendre des sanctions ciblées supplémentaires contre les responsables qui entravent la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Devant la poursuite des violents combats, le patron de l'ONU a aussi exhorté le Conseil de sécurité à renforcer la mission de l'ONU en la dotant d'hélicoptères de combat. Peu avant, le Conseil de sécurité avait invité les pays de la région à fournir encore des Casques bleus à la mission de l'ONU au Soudan du Sud (Minuss), forte actuellement d'environ 12.000 hommes.

« La reprise des combats est scandaleuse. C'est un nouveau revers. Elle aggrave les souffrances du pays. Elle tourne en ridicule les engagements pris en faveur de la paix », a déploré Ban Ki-moon, lors d'une conférence

de presse au siège de l'ONU, à New York.

Le secrétaire général a tout particulièrement condamné les meurtres de deux chinois, soldats de la paix de la Mission des Nations unies, dont les camps et sites de protection des civils à Juba ont été pris pour cible lors de la reprise des combats dans la capitale entre soldats de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) et de l'APLS dans l'opposition.

Il a également condamné fermement les attaques aveugles contre des civils, précisant que des milliers d'entre eux ont fui leurs domiciles et notamment trouvé refuge dans les deux camps de la Minuss à Juba.

« Les dirigeants du Soudan du Sud ont une fois de plus abandonné leur peuple. Rarement un pays aura gaspillé aussi rapidement autant d'espoir », a dénoncé le chef de l'ONU, constatant l'échec des dirigeants du pays et appelant à ce que justice soit faite pour les atrocités commises au Soudan du Sud depuis 2013.

« Ce ne sont pas seulement les dirigeants qui doivent rendre des comptes, mais toute la chaîne de commandement, y compris les chefs du personnel et autres fonctionnaires, complices de la violence », a-t-il dit.

Par ailleurs, le secrétaire général a exhorté le président Salva Kiir et le premier vice-président Riek Machar à désamorcer les violences et à ordonner à leurs troupes respectives de regagner leur caserne.

« Quand un gouvernement ne peut pas ou ne veut pas protéger son peuple, et quand les parties semblent uniquement résolues à s'enrichir et gagner du pouvoir au détriment de leur peuple, la communauté internationale a la responsabilité d'agir », a dit le secrétaire général de l'ONU.

Depuis quelques heures, un retour au calme a été observé. Le cessez-le-feu annoncé après quatre jours de combats entre forces loyalistes et ex-rebelles dans la capitale Juba a été respecté.

Yvette Reine Nzaba

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Maroc abrite la conférence internationale sur l'eau et le climat

En prélude à la 22^e conférence des parties de la convention cadre des nations Unies sur les changements climatiques (COP22) qui se tiendra du 7 au 18 novembre prochain à Marrakech, au Maroc, les experts internationaux œuvrant dans le secteur de l'environnement, de l'énergie et de l'eau se sont réunis du 11 au 12 juillet au Maroc.

Cette conférence internationale portant sur l'eau et le climat avait pour thème : « Sécurité hydrique pour une justice climatique ». Elle s'inscrit dans le cadre du processus préparatoire de la COP22 et a pour objectif principal de sensibiliser les décideurs et les différents acteurs et intervenants en ce qui concerne les retombées des changements climatiques sur l'eau. Ceci, afin de mobiliser les acteurs politiques, institutionnels, scientifiques et techniques autour des enjeux liés à l'eau et au climat pour qu'ils soient inscrits au premier plan des négociations de la COP22.

La CEEAC mobilise ses forces vives pour faire entendre sa voix à la Cop22

Dans l'esprit d'affirmer l'appui des pays membres de la

Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) à l'initiative marocaine, les participants à la conférence, notamment ceux issus des pays membres de l'institution ont saisi l'occasion pour recommander une nécessaire prise en compte des préoccupations des pays du bassin du Congo pour la mise en œuvre des politiques et stratégies élaborées dans le cadre de la gestion intégrée des ressources en eau.

S'adressant au Royaume du Maroc, en tant que pays hôte de la Cop22, les représentants de la CEEAC ont, en outre, sollicité de lui, un plaidoyer vigoureux à l'occasion de cette rencontre afin que les décisions concrètes et exécutables soient prises pour aider les pays du bassin du Congo à résoudre les dif-

férents problèmes hydriques liés aux changements climatiques. Parmi lesquels: l'assèchement du Lac Tchad et certaines érosions dues à une pluviométrie excessive.

« Il convient, par ailleurs, de se féliciter de la présence, remarquable et remarquée, de diverses composantes de la société civile, désormais reconnue comme un maillon indispensable pour la recherche de solutions aux défis causés par les changements climatiques », a déclaré, l'ambassadeur gabonais, représentant la République gabonaise qui assure actuellement la présidence de la CEEAC, Abdu Razzaq Guy Kambogo.

Notons que cette conférence a été organisée par le ministère délégué en charge de l'Eau du Royaume du Maroc, en partenariat avec le ministère français de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et le Conseil mondial de l'eau.

Rock Ngassakys

AVIS DE VENTE

Nous vendons deux (02) terrains
Ville : Abidjan (Côte d'Ivoire)
Zone : Riviera Palmeraie (quartier résidentiel)
Superficie : 750 m² chacun
Prix : USD 171 le M²
Statut des terrains : Immatriculés
Phone : +225 078 185 45
Email : jabiko1@hotmail.com

DU NOUVEAU À POINTE-NOIRE

Pour un long et court séjour à Pointe-Noire au Congo Brazzaville, choisissez un seul cadre pour la location des chambres climatisées avec un point cuisine:

Contactez Archange au:

00 242 066 527 529 / 06 820 00 73

Archange est situé non loin du marché de Siafoumou et du Dr Mongo
Soyez les bienvenus

REMERCIEMENTS

Le colonel Ilobakima Jean Théophile remercie les parents, amis et connaissances de l'assistance multiforme qu'il a pu bénéficier lors des obsèques de sa regrettée maman Ngala Marie décédée le 16/06/2016 à Brazzaville et inhumée le 22/06/2016 au village Tsongo, sous-préfecture de Boundji.
Que son âme repose en paix!



NÉCROLOGIE

François Dydy Ansi et les enfants Oko (Michel-Sayal; Jean Luc; Anicet; Carine et Fleury) ont la profonde douleur de faire part aux amis et connaissances du décès de leur père Michel Oko «Ambassa», agent retraité des Brasseries du Congo, survenu le vendredi 1^{er} juillet 2016 à Brazzaville des suites d'une maladie.

La date des obsèques est prévue le 13 juillet 2016

selon le programme ci-après :

9h00 : le vée de corps à la morgue et exposition au domicile sis n°32, rue Tokou à Mpila (Dr Blacher).

-14h00 : départ pour le cimetière et inhumation.

-17h00 : fin de la cérémonie.



Del Martial Mombongo, la famille, le cercle des amis et tous les sapeurs, ambianciers de l'époque, informent parents, amis et connaissances du

décès de Paul Ndey (Sex Babayila) survenu le vendredi 1^{er} juillet 2016 à Brazzaville.

Les veillées mortuaires ont lieu :

Au domicile familial, n°49, rue Assienne Mikalou (arrêt Louami);

Au, n°86, rue Lénine au bar Le BOA.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mercredi 13/07/2016.

-9h00 : levée du corps à la morgue du CHU

-10h00 : recueillement au bar Le Boa;

-12h00 : recueillement au domicile familial;

-15h00 : départ pour le cimetière Bouka;

-17h00 : fin de cérémonie.



EURO 2016

Et Balotelli dans tout ça ?

L'Italie a été sortie de l'Euro 2016 par l'Allemagne. Mais il y a 4 ans la Mannschaft avait subi les foudres d'un certain Balotelli à Varsovie.

Le Milan AC va être vendu aux Chinois. Son propriétaire, Silvio Berlusconi, a dit s'être finalement résolu à le céder à un groupe chinois qui a accepté d'investir 400 millions d'euros sur deux ans pour maintenir la deuxième formation mythique de la capitale économique d'Ita-

lie parmi les meilleures du football européen. « J'ai renoncé à toute prétention sur le prix, j'ai accepté ce qui m'a été proposé, qui ne tient même pas compte de la marque qui est importante », a dit Silvio Berlusconi.

Marque importante, en effet. Car le Milan AC ce sont les 18 victoires comme champion d'Italie de première division ; 7 fois comme champion d'Europe et, surtout, le point de passage d'une pléiade de talentueuses vedettes recrutées à prix d'or,

joueurs ou entraîneurs. Cette « marque » dont parle Silvio Berlusconi a inclus aussi, dans le passé récent, un certain Mario Balotelli, virevoltant attaquant de la nazionale, aujourd'hui l'ombre de lui-même.

L'histoire est sans doute une suite tortueuse de faits et contrefaits. Car il est curieux de constater que le nom de Balotelli n'a pas même été évoqué pour l'Euro 2016 finissant. L'Allemagne y a barré la route des demi-finales à la Squadra Az-

zurra, la sélection italienne de football, après une séance de tirs au but à interdire aux cardiaques. Or, il y a quatre ans, à Varsovie, c'était Mario Balotelli qui avait terrassé les Allemands éliminés en demi-finale par un doublé de légende.

Il y a bien longtemps que les Allemands n'avaient plus battu les Italiens sur un terrain de foot. Cela est pourtant arrivé le 2 juillet dernier à Bordeaux, en quarts de finale, en l'absence de Balotelli. De son fauteuil, il a suivi ses compatriotes et coéquipiers résister contre une furia allemande qui ne s'est montrée vulnérable qu'en défense lorsque, à la 78^e minute, Bonucci a rendu la politesse à Ozil qui avait ouvert la marque à la 65^e minute pour les Allemands. Il a dû sauter plusieurs fois au plafond quand, à la séance des tirs au but, les Italiens ont raté les penalties qu'il ne fallait pas. Celui de Simone Zaza, surtout, a dû lui rester en travers de la gorge. Car, cet attaquant pris justement pour remplacer Balotelli, est entré dans les derniers instants de jeu pour donner de meilleures chances de succès à cette séance. Plus frais que ses coéquipiers, il avait aussi plus de probabilités de ne pas « trembler » avant le shoot au but, avait calculé Antonio Conte, le sélectionneur italien...

Aujourd'hui Mario Balotelli, l'attaquant, semble avoir perdu de sa superbe. A l'AC Milan, sa saison s'est terminée avec un bilan mince de trois buts à peine. Il n'est plus la terreur des défenseurs et des gardiens de but d'il y a à peine trois ans. Même les frasques qui lui valaient les Unes des magazines people autour des discothèques et boîtes de nuit ont disparu. L'homme affirme s'être rangé et plus préoccupé du bonheur de sa petite Pia que du coup de poing sur les provocateurs de toute sorte. Mais en même temps, cela semble lui avoir enlevé le talent indiscutable qui l'avait placé un jour parmi les 3 Mario, sauveurs de la nation italienne : Mario Monti (alors Premier ministre), Mario Draghi (ancien gouverneur de la Banque centrale italienne aujourd'hui à la tête de celle de l'Europe), et lui. Il était alors l'homme des situations difficiles : son entrée sur le terrain apportait la différence voulue pour la victoire. Mais Mario Balotelli a subi aussi le poids d'être le seul joueur noir dans la sélection italienne. Il raconte avoir souffert d'être « Super Mario » aux moments des victoires, et simplement « l'Italo-ghanéen », voir le « joueur de couleur », quand les choses allaient mal.

Lucien Mpama

PRESENTATION DU VOLUME 1 DE SON ALBUM

concert

**« REGLEMENT INTERIEUR »
SOIREE EN BLANC**

DANY DANILO

INVITES
* SIXTMATIX
* MARHABA MALECHEK
Et Bien d'autres

A la présentation
- Boris
- Abayeu

P.A.F
5000F+ Conso

Pour Rire
KAPSO International

ALT. LE NECTAR Vignes de Brazza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

RESTAURANT QG la Kribienne

ETS: SIEKALIE

S.A.Lufghlanta

AIRTEL TOUR

Dj 12 Mémoires et le groupe Autorité Style, portes étendards de Ngoyo lors de la grande finale

Vainqueurs de la petite finale du concours de détection de talents «Airtel Tour», à Ngoyo, DJ 12 Mémoires et le groupe de danse Autorité Style, représenteront le sixième arrondissement lors de la grande finale départementale, prévue pour le 30 juillet à Pointe-Noire.



Après une semaine de compétition ayant permis de sélectionner les candidats du sixième arrondissement Ngoyo, le jury d'Airtel Tour a livré son verdict, le 2 juillet avec le sacre de DJ 12 Mémoires et du groupe Autorité Style à l'issue d'une finale tenue au lycée de Mpaka.

Malgré le talent inouï des autres finalistes, Dj 12 Mémoires, le lauréat dans la catégorie DJ Atalaku a su séduire le public et surtout le jury en décrochant une moyenne de 17,3. À vrai dire, il a réussi son show avec brio et avec une maîtrise absolue.

Le groupe de danse Autorité Style a par contre, fait preuve d'audace en proposant une chorégraphie compliquée mais qui au final a porté ses fruits. Ce qui le place en première position dans la catégorie Battle Dance avec une moyenne de 17,3. Ces derniers affronteront les gagnants des autres arrondissements

en lice pour le titre départemental.

Le spectacle était riche en son et en couleur lors de cette petite finale, les candidats ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans l'espoir de remporter ce titre qui fait aujourd'hui, référence dans le domaine des DJ et de la danse. Ils se sont investis dans toutes les étapes du spectacle : création des décors, de costumes, mise en scène et bien sûr, une ambiance de folie. Et le public s'en est sorti de-là tout joyeux.

Ce concours est l'occasion pour chaque finaliste de réaliser son rêve, avec à la clé : une somme de 1.000.000 FCFA pour la première place, 500.000FCFA pour la deuxième place et 250.000FCFA pour la troisième place.

Il faut reconnaître que la république du Congo engorge d'énormes talents avec d'extrême potentiel, il suffit juste de les

promouvoir afin de leur permettre de se frayer un chemin. C'est ce que fait depuis un certain temps, la société de téléphonie mobile, Airtel Congo à travers son activité culturelle dénommée « Airtel Tour ! exprime ton talent », la plus grande opération de

détection de talents jamais organisée dans le pays.

Cette activité également permet aux ambassadeurs d'Airtel Congo de se rapprocher des clients pour les éduquer sur leurs produits, de régler tous leurs problèmes liés à l'internet, à l'identification, aux activations et réactivations de Sim etc..... Rappelons que, Airtel Tour est une activité culturelle qui a pour but de détecter les nouveaux talents et les promouvoir, d'une part mais aussi de rapprocher le service clients des populations locales. Elle est beaucoup appréciée par la population qui s'invite seule en masse pour encourager leurs artistes. Le prochain rendez-vous est pris du 04 au 09 juillet à l'espace Balou Constant, dans le quatrième arrondissement Loandjili, après le siège social dudit arrondissement.

OPPOSITION

Etienne Tshisekedi attendu à Kinshasa le 27 juillet prochain

A la 10è rue Limete, au siège du parti, toutes les batteries sont mises en marche pour que le retour au pays du leader charismatique soit une réussite.

C'est confirmé. Le président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) rentre à Kinshasa le 27 juillet prochain. C'est ce qu'annonce un communiqué de ce parti politique rendu public le lundi 11 juillet et signé par le secrétaire général Bruno Mavungu.

Le « lider maximo » rentre au pays après près de deux années passées à l'étranger, précisément en Belgique où il était évacué pour des soins.

C'est le 26 août 2014 qu'Etienne Tshisekedi avait quitté le pays,



Etienne Tshisekedi

évacué en urgence dans un avion médicalisé suite à la dégradation de son état de santé. Ce qui a

amené le gouvernement à lever en 2012 sa mise en résidence surveillée dans la foulée de son auto

proclamation en tant que « président élu » et de toute l'agitation qui s'en est suivie.

C'est donc un Etienne Tshisekedi ragaillardi à la suite du Conclave de l'opposition qu'il avait initié dans la capitale belge et auréolé de son nouveau statut de président du Conseil des sages du Rassemblement qu'il va fouler à nouveau le sol de la RDC. A l'UDPS et dans les états-majors des partis alliés, l'heure est aux préparatifs pour garantir plein succès au retour du Sphinx de Limete. La population congolaise en général et les Kinois en particulier sont appelés à se mobiliser massivement afin de lui réserver un accueil délirant.

Au siège de l'UDPS à la 10è rue Limete, la tendance est de donner

une dimension événementielle à ce grand retour. L'on promet d'y ériger un podium où quelques groupes musicaux de la place pourront s'exprimer en attendant le grand meeting du 31 juillet.

Il est fort probable, laisse-t-on entendre, que l'irréductible opposant soit accompagné de Moïse Katumbi, son nouvel allié, ce qui donnera à coup sûr un éclat particulier à l'événement. La rentrée du Lider Maximo au pays pourrait, de l'avis général, être un coup d'accélérateur au processus du dialogue politique en RDC dans la perspective de la résolution de la crise politique née des élections du 28 novembre 2011 et son corollaire qu'est la crise de légitimité.

Alain Diasso

JUSTICE

L'IRDH exhorte à l'observance de l'indépendance de l'appareil judiciaire

La structure recommande aux Cours et Tribunaux de pousser les politiciens à ne pas instrumentaliser la justice, pour des fins politiques.

Dans une lecture faite, le 11 juillet, des affaires de deux frères Moïse Katumbi et Katebe Katoto Raphael contre le Grec Emmanouïla Alexandros Stoupis, l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) devant les juridictions de Lubumbashi, dans le Haut-Katanga, a relevé « deux jugements de surséance qui font croire au mal jugé précédent ».

Dans son deuxième bulletin électronique du jour, l'IRDH, citant ses observateurs, a, en effet, noté que le même Tribunal de paix (Tripaix) Lubumbashi/Kamalondo venait de constater deux jugements de Donner Acte de surseoir deux affaires des frères Katumbi et Katebe contre le grec Stoupis. Alors que la même juridiction avait passé outre le jugement de Donner Acte venant du même Tribunal de grande instance (TGI) de Lubumbashi, dans l'affaire sous RP 7652/I qui avait conduit à la condamnation par défaut de Moïse Katumbi, à trois ans de servitude pénale principale avec arrestation immédiate, et, des dommages et intérêts de l'équivalent d'un million de dollars américains. « Cette contradiction du Tripaix donne lieu à croire à l'opinion qui estime que le juge de l'affaire sous RP 7652/I avait pour seul but de condamner le candidat déclaré à la présidentielle de novembre 2016, afin de l'éliminer de la course politique », a conclu cette organisation. L'IRDH a relevé que le Tripaix Lubumbashi/Kamalondo venait de rendre deux jugements de surséance dans les affaires judiciaires sous RP 7664/II et RP 7665/I, opposant respectivement Katumbi Chapwe Moïse à Emmanouïla Alexandros Stoupis, pour « faux et usage de faux » et « dénonciation calomnieuse », et,

Katebe Katoto Raphael au même Stoupis, pour « faux et usage de faux ». Selon cette organisation, les deux chambres différentes (deuxième et sixième) du Tribunal ci-haut cité ont pris la même décision de surseoir deux affaires judiciaires, au motif qu'il gisait, dans chacun des deux dossiers, deux jugements de « Donner Acte », pour suspicions légitimes, du TGI de Lubumbashi, régulièrement signifiés au Tripaix Lubumbashi/Kamalondo. Il convient de dire, a expliqué l'IRDH, qu'un jugement de Donner Acte est une décision de justice, d'un tribunal qui fait état, à la demande d'une partie, d'une constatation. Dans le cas d'espèce, au cours des deux audiences publiques tenues ce jour, les deux frères (Katebe et Katumbi) ont sollicité et obtenu, du TGI de Lubumbashi, de constater une suspicion légitime, d'où les deux jugements de Donner Acte. Le motif avancé, a-t-il souligné, est que « l'inimitié et la partialité étant avérées dans le chef de la présidente du Tripaix Lubumbashi/Kamalondo, il y a lieu de craindre son influence morale sur tous les juges de sa juridiction qui ne peuvent pas siéger en toute impartialité ».

L'IRDH a admis que le juge président de la deuxième chambre, qui a connu l'affaire sous RP 7664/II opposant Katumbi à Stoupis, a décidé, après avis du ministère public demandant au Tribunal la surséance, qu'« en pareilles circonstances, vu qu'il gît au dossier un Donner Acte régulièrement signifié, le Tribunal ne peut qu'ordonner la surséance dans l'affaire ». Alors que le juge président de la sixième chambre, connaissant l'affaire de Katebe contre Stoupis, sous RP 7665/I, a aussi constaté la présence du jugement de Donner Acte régulièrement signifié et, a aussi prononcé la surséance qu'a demandée le ministère public.

Lucien Dianzenza

DÉCOUVERTE DES CADAVRES À LA RIVIÈRE NDJILI

Le mystère reste entier !

Trois nouveaux corps viennent d'être repêchés portant à une dizaine les cadavres déjà repêchés sur cet affluent qui traverse la partie Est de la capitale.

Les corps sans vie (sept selon des sources) ont été repêchés de la rivière Ndjili le 3 juillet dernier continuant à alimenter la chronique à Kinshasa. Une dizaine des cadavres au total en état de décomposition ont été, depuis lors, tirés des eaux par des pêcheurs en activité dans ce périmètre.

Tout récemment encore, trois nouveaux cadavres venaient d'être découverts toujours dans cette même rivière qui semble dissimuler une bien triste réalité.

D'où viennent ces corps ?

Dans quelle circonstance se sont-ils retrouvés dans cette rivière ? Autant d'interrogations non encore élucidées. Ce qui contribue à entretenir la hantise dans l'imaginaire des Kinois, chacun y allant de son interpré-



La rivière Ndjili

tation pour expliquer ce fait tragique.

L'enquête ouverte à ce sujet par le Parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Matete est encore loin de livrer ses résultats, laissant ainsi libre cours aux spéculations de tout genre sur la provenance des corps repêchés. Une réquisition à médecin et une autre à la police technique et scientifique avaient été faites pour déterminer les causes de décès de ces personnes. D'après des sources au faite du dossier,

certaines personnes seraient mises aux arrêts et subiraient des interrogatoires en plus du fait que d'autres gens ont affirmé avoir reconnu les cadavres de leurs proches. En attendant le rétablissement des responsabilités à l'issue de l'enquête, des sources allèguent que des traces des violences ont été découverts sur les corps des victimes, ce qui confirmerait le fait qu'ils auraient été sommairement exécutés et jetés dans la rivière.

A.D.

HÔPITAL DU CINQUANTAIRE

Le personnel soignant congolais en grève !

Il dénonce les conditions de travail au sein de cet établissement hospitalier où les responsables ne respectent pas le Code du travail en vigueur en RDC.

L'atmosphère n'est plus au beau fixe à l'hôpital du cinquantaire situé sur le prolongement de l'avenue de libération dans la commune de Kasavubu à Kinshasa. Le personnel soignant, précisément des Congolais, n'ont plus le cœur à l'ouvrage. Depuis le début de la semaine, ils observent une grève tendant à paralyser les activités au sein de cet établissement hospitalier. Dans leur cahier de charges, plusieurs revendications touchant aussi bien au traitement qu'aux conditions de travail. L'objet principal de la grève, apprend-on, concerne le paiement d'un mois d'arriéré de salaire. Outre cela, les grévistes dénoncent les mauvaises conditions de travail qui

sont les leurs dans cet hôpital où l'on ne respecte pas le code du travail.

Réduits au statut de sous-traitants, les Congolais travaillant au sein de cet hôpital ne bénéficieraient d'aucun avantage au mépris des lois régissant le secteur de la santé en RDC. « Nous sommes soumis tous à une sous-traitance, du médecin à un agent inférieur. Ce qui n'existe dans aucun hôpital. Et puis le soi-disant sous-traitant n'est même pas connu. On vient de licencier une centaine d'agents et le processus de licenciement est déjà en cours », a dénoncé un des grévistes cité par radiookapi.

net. Bien plus, le personnel indien travaillant au sein de cet hôpital bénéficierait d'un tout autre régime de traitement de la part des responsables faisant fi des desideratas des reproches qui leur sont faites.

Pire encore, les gardes de l'hôpital sont impayés et le personnel soignant n'a pas droit à une pause. Pour les grévistes, il est temps que le ministère de l'emploi, travail et prévoyance sociale ainsi que l'inspection du travail s'impliquent dans ce dossier pour régulariser la situation du personnel congolais œuvrant dans cet établissement hospitalier. Toutes ces accusations semblent ne pas émouvoir les responsables de l'hôpital qui sont de meurés motus et bouche cousue.

A.D.

BANQUES ET FINANCES

La RDC classée au premier rang des pays demandeurs de services financiers

Pour faire face aux enjeux et défis liés au développement de son économie, la RDC doit investir plus fortement sur les prestations bancaires afin de fortifier son secteur financier.

À l'instar d'autres pays africains, la RDC connaît un faible niveau de développement économique. Cette situation la contraint à rechercher des moyens de financement pour agir à la fois sur l'activité de production, le maintien de la croissance et l'amélioration des conditions de vie des populations dont 63 % vivent avec une insécurité alimentaire. D'où l'intérêt pour le pays d'avoir une économie financièrement inclusive pour espérer répondre à ces multiples besoins de déve-

loppement de son économie. Actuellement, disent les experts du FMI, la RDC vient au premier rang des pays demandeurs de services financiers. Dans le Mobile banking ou l'utilisation des services financiers via le téléphone portable, secteur en forte progression dans le pays, l'on compte actuellement pas moins de deux millions d'utilisateurs. Ce service a gagné en importance avec le progrès fulgurant de la téléphonie mobile et des banques. Malheureusement, pas autant que l'auraient souhaité les experts. En effet, il faut compter ces deux millions d'utilisateurs sur un total de 35 millions d'abonnés potentiels des réseaux cellulaires. De même, au niveau des banques, le taux de bancarisation établi à 6 %

représente concrètement l'ouverture de plus de 13 millions de comptes, alors que 40 millions d'adultes congolais n'ont pas ouvert un seul compte bancaire. Il n'empêche que le nombre de comptes ouverts est passé de 3 à 13 millions en l'espace de 5 ans, soit de 2010 à 2014. Ces chiffres prouvent à suffisance que le service du Mobile banking reste encore embryonnaire en RDC. Pour s'en convaincre, le Kenya qui a une population moins nombreuse que la RDC a réussi à intégrer plus de 20 millions d'utilisateurs de paiement mobile M-Pesa. Si le pays réalise des transactions financières de l'ordre de 56 millions de dollars américains US, le Kenya quant à lui a franchi le cap du milliard dans le paiement mo-

bile. La combinaison du boom de la téléphonie mobile, de l'expansion des banques et du rôle plus accru de la Banque centrale du Congo peut aider à accélérer la montée en puissance du service Mobile banking. L'objectif est d'aider plus efficacement à l'augmentation sensible du taux de bancarisation. En plus, il sera possible de renforcer les efforts du pays dans le combat contre l'informel. L'offre des banques aux ménages et entreprises reste diversifiée, allant de la recharge des cartes prépayées aux différents paiements dont les salaires, les biens et services, les factures d'eau et d'électricité. Même du côté des compagnies de téléphonie mobile dont les agences et distributeurs sont

mieux implantées sur l'étendue du territoire national, il existe des opportunités plutôt intéressantes. Les cinq opérateurs font déjà du Mobile money. Et les paiements mobiles tournent autour du transfert d'argent, de l'épargne, de la recharge des crédits de communication et du paiement des factures, mais le numéro de téléphone de l'abonné n'est pas relié directement à un compte bancaire. Aussi le défi prochain du gouvernement de la République à travers la Banque centrale du Congo (BCC) sera-t-il d'investir suffisamment dans les prestations bancaires pour aider le secteur à jouer un rôle plus prépondérant à la vie économique.

Laurent Essolomwa

DOPAGE

La CAF suspend Emmanuel Ngudikama pour deux ans

La Confédération africaine de football (CAF) vient de confirmer la suspension pour deux ans du milieu offensif international de l'AS V.Club, Emmanuel Christian Ngudikama alias Kila.



Emmanuel Christian Ngudikama

Il est donc interdit de prêter pendant cette durée pour avoir été testé positif au dopage. On avait constaté la présence dans son corps de l'éphédrine, dans l'échantillon prélevé après le match entre les Léopards locaux de la RDC et les Palancas Negras d'Angola en match de poule du quatrième Championnat d'Afrique des nations (CHAN) organisé en janvier et février 2016 au Rwanda. La RDC a d'ailleurs remporté le trophée.

Le joueur de V.Club avait d'abord été suspendu préventivement en avril pour besoin d'enquête.

Et c'est le 10 juillet que la CAF a donné la confirmation de la sanction infligée à Emmanuel Christian Ngudikama. Sa suspension intervient à moins de deux mois de la fin de la sanction de Taggy Etekiama Agiti, l'attaquant international rwandais de souche rd-congolaise qui avait été suspendu pour deux ans également, pour avoir disposé de deux identités. Etekiama jouait pour l'équipe nationale rwandaise sous le nom de Daddy Birori et évoluait dans V.Club comme Taggy Etekiama, ayant donc deux passeports. Sa sanction expire en septembre 2016.

Martin Enyimo

FOOTBALL

Gael Kakuta opte officiellement pour le Congo

Le milieu offensif, Gaël Kakuta, va jouer pour les Léopards de la RDC. L'information a été livrée par la radio Top Congo FM émettant à Kinshasa.

Le joueur formé à Lens a été champion d'Europe avec la sélection espoir de France en compagnie des joueurs comme Cédric Bakambu, Alexandre Lacazette, Antoine Griezmann, etc.

Appelé depuis plusieurs années afin de jouer pour la RDC, pays de ses parents, Gaël Kakuta a longtemps réservé une fin de non-recevoir, espérant être convoqué chez les Bleus, lui qui est né en France. Ensuite, il y a eu la vague de plusieurs binationaux qui ont accepté de jouer pour la RDC, comme Cédric Bakambu. Cela a sans doute été un élément motivant pour influencer sur la décision de Gaël Kakuta. Formé à Lens, il est passé par Chelsea en Angleterre où il n'a pas pu s'intégrer et s'affirmer.

Il a ensuite été prêté à Fulham, Bolton en Angleterre, Dijon en France, Vitesse Arnhem aux Pays-Bas, à Lazio Rome en Italie. C'est au Rayo Vallecano en Espagne qu'il a effectué sa première saison haut de gamme, avant d'aller à Séville où il n'a pratiquement pas joué à cause de blessure. Au mercato d'hiver, il a pris la direction de Hebei China Fortune FC. A 25 ans, il accepte, selon Top Congo FM, de



porter finalement le maillot des Léopards de la RDC qui sont sur le point de se qualifier pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Gabon 2017 et qui amorcent, en octobre 2016, les éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018. Gaël Kakuta est donc un élément de plus à la disposition du sélectionneur, Florent Ibenge, pour étoffer son groupe en vue de ces échéances importantes.

M.E.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
 +242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com
 84. boulevard Denis-Sassou-N'Guesso

AGENCE D'INFORMATION

DNR

S' approprier et interioriser le discours d'investiture du chef de l'État

La Dynamique pour la nouvelle République (DNR) a organisé le 9 juillet, une rencontre citoyenne au cours de laquelle, son coordonnateur nationale, Jean François Kando, a invité la population de Pointe-Noire et du Kouilou à s'approprier et à interioriser le discours prononcé par le chef de l'Etat le 16 avril 2016, à l'occasion de sa prestation de serment.

Evoquant ainsi les principales raisons de ces retrouvailles à Pointe-Noire et au Kouilou, Jean François Kando a expliqué que selon son association, le discours d'investiture du président de la République est très riche en enseignements. Selon l'orateur, ce discours prononcé le 16 avril dernier n'a pas trop été relayé au niveau de la population, d'où il incombe à toutes les forces dynamiques et citoyennes de le faire. Ainsi pour l'orateur, il est question que la population se l'approprie et l'interiorise. Pour cela, les forces acquises au président de la République ne peuvent pas rester muettes pour laisser place aux mensonges, à la désinformation, aux rumeurs et à l'intox qui est la manière de faire de quelques politiques et patriotes anti républicains en manque de programme pour le développement socio-économique du Congo.

« Le parrain de la DNR, l'honorable Denis Christel

Sassou N'Guesso, a demandé à notre association de parcourir tous les départements sud du Congo en vue de mieux relayer aux membres de l'association et à la population les éléments importants contenus dans le discours du président de la République. Ce discours axé principalement sur le signe de l'économie et du social exige le bannissement des antivaleurs par les Congolais, le renforcement du rôle de l'Etat, le partage équitable des fruits de la croissance, la prise en charge des problèmes des jeunes, le renforcement de l'agriculture, de la justice, et de la paix », a-t-il indiqué. Jean François Kando a aussi exhorté les jeunes de la DNR de Pointe-Noire et du Kouilou à être vigilants à l'égard de certains messages de haine, anti sociaux et anti démocratiques publiés à travers les réseaux sociaux par certains politiciens en mal de patience.



Vue de la tribune officielle des travaux/Photo Adiac:

L'orateur a regretté l'attitude de certains politiques congolais qui profiteraient de la crise mondiale actuelle pour désinformer l'opinion nationale et internationale sur la situation du Congo.

« Le Congo est sur la bonne voie par rapport à d'autres pays du monde et du continent africain qui traversent cette crise conjoncturelle, ainsi celle-ci n'est pas vécue seulement au Congo. Ainsi conformément à son discours d'investiture et à

son nouveau contrat social avec le peuple, le président de la République pense que le meilleur moyen de sortir l'économie congolaise de sa dépendance du pétrole est de diversifier son économie en créant d'autres secteurs d'activités par la mise en place d'un Projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE) et l'amélioration du climat des affaires en vue d'attirer les investisseurs étrangers », a indiqué Jean François Kando.

A Pointe-Noire tout comme au Kouilou, hormis l'accent mis sur les axes fondamentaux dudit discours, les participants ont adopté deux motions, dont l'une d'encouragement au gouvernement de la République et l'autre de soutien au président de la République Denis Sassou N'Guesso. Cette série de rencontres citoyennes se poursuivra dans tous les départements du sud du pays et s'achèvera le 24 juillet prochain par le Pool.

Séverin Ibara

SANTÉ

AMA sensibilise cinquante jeunes filles leaders à la féminisation du VIH

Dans le cadre du renforcement des capacités des adolescents et filles leaders en matière de prévention du VIH à Pointe-Noire, l'Association monde action (l'AMA) organise du 11 au 15 juillet un atelier de sensibilisation à la féminisation de l'infection à VIH.

Cet atelier vise à promouvoir des activités de prévention du VIH, notamment vulgariser le préservatif féminin. Ce dernier est peu médiatisé donc il est peu utilisé. Avec la vulgarisation de ce préservatif, les jeunes filles peuvent à présent l'utiliser pour se prémunir contre les maladies sexuellement transmissibles et réguler le rythme des grossesses.

Interrogés sur l'importance de cet atelier, Patrick Moukoulou et Benoit Yobo Iloy respectivement chef d'antenne du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et président national de l'Association monde action (AMA), ont indiqué que le FNUAP est un partenaire au développement qui accompagne le gouvernement de la République du Congo en matière de lutte contre les grossesses précoces des jeunes



La photo de famille au début de l'activité

filles en améliorant la santé de la reproduction et en luttant contre le VIH. Ainsi, en sa qualité de société civile, le FNUAP travaille avec l'A.M.A en vue d'atteindre un certain nombre d'objectifs.

Pour les organisateurs, la tendance à la féminisation de l'épidémie a été confirmée en 2009

lors de l'enquête de séroprévalence des indicateurs de SIDA (ESIS). La prévalence du VIH est environ deux fois plus élevée chez les femmes que chez les hommes : 4,1% de femmes sont séropositives, contre 2,1 d'hommes. De par sa position géographique, Pointe-Noire est la ville océane du Congo. Elle

est aussi la deuxième ville et la capitale économique du Congo avec 4,6% de sa population infectée par le VIH.

Signalons que cette activité est appuyée financièrement par le FNUAP, un atelier qui tient compte des produits du plan d'action du programme de pays 2014-2016, basé sur les besoins

des jeunes et adolescents en matière d'éducation sexuelle, de lutte contre le VIH/SIDA/IST et contre les grossesses précoces non désirées ; de santé des femmes ; de planification familiale ; de santé maternelle, ainsi que d'éducation à la vie sexuelle responsable.

S.I.

ASSAINISSEMENT

Enfin le curage des caniveaux a commencé à Pointe-Noire

Bien que démarrés timidement la semaine dernière, les travaux de curage des caniveaux dans la ville océane sont de plus en plus visibles à la satisfaction de plusieurs ponténégrins.

Du centre ville aux quartiers périphériques, le sourire est sur toutes les lèvres, car on entend ici et là des bruits et sifflements des engins appropriés. Certains s'occupent du curage proprement dit et d'autres du ramassage du sable, boue et immondices sortis des caniveaux au grand plaisir des citoyens. « *Que les choses ne s'arrêtent pas à mi-chemin comme cela a toujours été le cas par le passé, car l'assainissement de la ville s'avère importante vu l'état dans lequel se trouvent des caniveaux ces derniers temps, car ne dit-on pas que la propreté chasse la maladie. Encore que c'est l'une des recommandations de la récente session du Conseil municipal et départemental de la ville de Pointe-Noire et nous attendons de voir que les choses aillent pour le mieux* », a déclaré un habitant de Pointe-Noire vivant sur la grande artère de l'avenue de la Base qui mène vers



Un caniveau nouvellement curé au centre-ville / photo Adiac

l'aéroport. Et parallèlement à ces travaux de curage de caniveaux, un autre non moins important se fait, celui

du bouchage de nids de poules qui n'ont cessé de causer des fissures sur les anciens et nouveaux bitumes dans la ville. Ce travail se

fait au grand plaisir des conducteurs des auto-bus et taxis. Et pour certains ponténégrins qui continuent d'être pessimistes, ils

souhaitent que ce travail commencé puisse atteindre les rivières communément appelées « libodo », à l'instar de la rivière Bakadila. Ces rivières traversent de part en part le périmètre de la ville et ont pour la plupart déjà perdu leur lit, à cause de la saleté et autres détritiques qui y sont déversés, ce qui pourrait compliquer le travail de curage.

Dans le même registre, hormis quelques chantiers liés aux voiries urbaines qui sont bien visibles dans la ville, d'autres ont été abandonnés il y a deux voir trois ans et l'on se demande où sont allés ceux qui avaient la charge de les exécuter, à l'instar des travaux de la voie qui va du rond-point Kassaï au quartier Mouyondzi, vers l'espace Baguette d'or. Si cette artère pouvait être construite, elle désengorgerait l'avenue Marien-Ngouabi avec ses embouteillages qui n'en finissent pas surtout vers le rond-point Château d'eau.

Rappelons que la période actuelle de saison sèche est très favorable à ce genre de travaux, à la différence de la saison des pluies où les inondations constituent un frein pour le curage des caniveaux.

Faustin Akono

Jacqueline Lydia Mikolo échange avec les responsables des structures sanitaires publiques de Pointe-Noire

La ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a entretenu vendredi 8 juillet au siège de la direction départementale de la santé de la ville océane, les responsables des structures sanitaires publiques de ladite ville sur la disponibilité des anti-retroviraux

Pour la ministre ces retrouvailles s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle gouvernance de son ministère conformément aux dix

nements de la République, sous la conduite du Premier ministre, a pris en compte la demande des personnes vivant avec le VIH/SIDA en vue d'apporter une réponse efficace et efficiente, en mettant dans l'urgence à la disposition des formations sanitaires et au Centre du traitement ambulatoire (CTA), un stock pouvant couvrir une période de trois ans. « *Cet approvisionnement sera pérennisé dans les mois à venir dans le but de pallier les ruptures*

en adéquation avec les instructions du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, veille à assurer l'effectivité et la poursuite de la gratuité, liée à la disponibilité des ARV dans tout le pays. Le stock disposé par le ministère va couvrir tous les départements du Congo. Le ministère travaille en ce sens inlassablement avec tous les cadres, les partenaires publics, techniques et financiers », a-t-elle signifié. Le clou de la rencontre était mar-



La ministre échangeant avec les responsables des structures sanitaires publiques

axes prioritaires du plan d'actions de ce ministère, notamment: l'axe trois sur la gratuité du traitement du VIH/Sida. Au cours de cette rencontre la ministre a expliqué que le gouver-

nement de la République, qui étaient devenues récurrentes et d'assurer la continuité dans la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/Sida. Nous pouvons vous rassurer que le

ministère travaille en ce sens inlassablement avec tous les cadres, les partenaires publics, techniques et financiers. Le clou de la rencontre était marqué par une remise symbolique d'un carton d'anti-retroviraux au responsable du Centre du traitement ambulatoire (CTA) de Pointe-Noire.

S.I.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE




UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite



Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

SOUVENIR

Quatre anciens joueurs du Congo honorés par Claude Ernest Ndalla

Jean Ikonga « Mermans », Désiré Mayala « Larbi », Boniface Kibiassi « Vignal » et Robert Ndouri « Piantoni », quatre des cinq survivants de l'équipe nationale du Congo qui avaient participé en 1960 aux Jeux de la Communauté à Madagascar ont eu droit à une réception au domicile de l'ancien ministre Claude Ernest Ndalla.

Initiée par un ancien diable rouge, Foundoux Mulélé en sa qualité de président de l'Union des anciens footballeurs internationaux du Congo, cette rencontre intitulée « rencontre avec le passé à la recherche des souvenirs », leur a permis de se souvenir du passé tout en portant un regard critique sur la santé actuelle du football congolais. « Nous avons ici réuni grâce à Mulelé, les rescapés de l'équipe du Congo aux Jeux de la communauté à Madagascar qui sont devenus les jeux de l'amitié avant de devenir les jeux africains. Il est important de nous rappeler d'où nous venons. Vous ne pouvez pas admirer aujourd'hui, le petit fils de quelqu'un sans savoir qui était son grand père », a souligné Claude Ernest Ndalla. Foundoux Mulélé a quant à lui expliqué que le passé permettait de réactualiser le présent pour espérer un bel avenir.

Les vacances de Jean Ikonga à Brazzaville tombait à pic, selon lui. L'ancien joueur de l'Etoile du Congo aujourd'hui âgé de 82 ans est, selon son propre témoignage, le premier Brazzavillois à porter le maillot de l'Olympique de Marseille. Après l'OM, il a joué à Annecy en France. La présence de Désiré Mayala (ancien milieu du terrain de Lorraine de Brazzaville lui a rappelé la rivalité qui existait entre l'Etoile du Congo et Lorraine de Brazzaville. « Pour moi, c'est un grand plaisir de retrouver Mayala Désiré. Nous ne sommes pas vus depuis 3 ans. Il était dans Lorraine et



Les anciens Diables rouges avec Claude Ernest Ndalla (Photo Adiac)

moi dans Etoile du Congo. Entre ces équipes, il y avait toujours des bagarres après les matches. Mais les sélections ont aboli cette histoire de vouloir toujours se battre », a-t-il commenté avant d'évoquer les Jeux de la communauté. « C'était quelque chose de nouveau pour moi, malheureusement on avait rien rapporté comme médaille. »

Au cours de cette compétition, le Congo se classait 4^e. Il bat la Côte d'Ivoire 3-1 avant de s'imposer devant le Niger 11-0. Battu par la France 1-4, il finit en beauté la compétition en gagnant le Tchad

4-2. Grâce à ces résultats, a témoigné Désiré Mayala « Larbi », le Congo était considéré comme l'un des grands du continent au football. Mais les contre-performances d'aujourd'hui l'ont relégué. « Même étant en bonne santé, je ne vais plus au stade. Parce que dans le temps nous étions craints de toute l'Afrique. Le petit Congo que vous voyez. Nous étions les Brésiliens de l'UAM. Mais maintenant, on perd même face aux équipes qui n'avaient pas notre niveau. Il n'y a plus rien aujourd'hui. Il faudra qu'on se réunisse pour

voir ce que nous pouvons faire face à cette situation... Quand je demande à mes joueurs qui y vont souvent, ils me répondent:

Papa, nous avons été battus. Vraiment c'est embêtant », a-t-il expliqué, déplorant également le manque d'une véritable politique de détection.

« Pendant les Jeux de la communauté, j'ai été sélectionné en étant étudiant. Maintenant on en trouve pas les élèves-étudiants sélectionnés. Notre football ne s'arrête qu'au haut niveau. On ne va pas jusqu'aux jeunes âges. On ne peut pas détecter les jeunes qui jouent bien. C'est parce qu'il n'y a plus de championnats des jeunes. Il faut refaire la façon d'organi-

ser nos championnats », a-t-il commenté. Désiré Mayala rappelle, est l'un des artisans de la victoire des Diables rouges à la 8^e édition de la Coupe d'Afrique des nations en 1972 à Yaoundé au Cameroun. Il était entraîneur aux côtés d'Adolphe Bibanzoulou. Robert Ndouri Piantoni, également ancien entraîneur des Diables rouges a déploré l'incompétence des dirigeants qui n'arrivent pas à proposer aux Congolais une équipe type.

« En ce moment le football a évolué. Il y a d'abord beaucoup de facteurs. Il faut voir des acteurs pour qu'on puisse aller plus loin. Malheureusement, il manque des éléments valables parce qu'à notre époque ce n'était pas ça. Il y'avait l'amour de l'équipe. Or aujourd'hui, c'est d'abord le problème d'argent. Quand j'ai emmené l'équipe nationale au Caire en 1974, nous sommes arrivés jusqu'en demi-finale. Malheureusement à l'époque, il n'y avait pas de prolongations, parce qu'on ne pouvait pas effectuer des changements des joueurs. Ce que nous regrettons actuellement, le Congo n'a plus d'équipe type », a souligné l'ancien avant-centre des Diables noirs et ancien entraîneur.

Boniface Kibiassi « Vignal », ancien gardien des buts, a témoigné sur une formidable entente qui régnait au sein de l'équipe. C'était selon lui, leur principale force. « On avait une entente entre les joueurs. On a été très touché quand on perd un match. Si on gagne on fête ensemble. Nous étions quatre gardiens. On faisait la rotation à chaque déplacement », a-t-il justifié.

James Golden Eloué

KYOKUSHIN

Les athlètes de Brazzaville et de Kinshasa se mettent à jour

Les pratiquants du Kyokushin des deux rives du fleuve Congo ont participé à un stage de mise à niveau à Brazzaville, sous la direction de Me Paul Mahounga (ceinture noire 5^{ème} dan), président de la Fédération congolaise de la discipline.

Le stage récemment animé par Me Paul Mahounga réunit les pratiquants de Kyokushin de la ligue de Brazzaville et ceux venus de Kinshasa. Le travail a porté sur les changements évolutifs des techniques de base et des katas. Il était donc question pour eux de se mettre à jour. « Nous sommes venus sur invitation de Me Paul Mahounga pour participer à ce séminaire qui nous permet d'assimiler les nouvelles techniques du Kyokushin », a expliqué Me Christian Mutombo, directeur technique national de la Fédération de Kyokushin de la RD Congo qui était en compagnie des maîtres Randy Ngandu,

Dev Kitulu, Morgan Tshibanda. Avant d'organiser ce stage, Me Paul Mahounga a, lui-même, séjourné au Japon et en Afrique du sud dans le but de renouveler ses connaissances en la matière. Il s'est dit satisfait de partager l'expérience avec d'autres athlètes.

Ainsi, après le stage qui vient de se tenir à Brazzaville, la Fédération mettra le cap sur Pointe-Noire pour le même travail. « Nous devons permettre à nos athlètes sur toute l'étendue du territoire national de maîtriser les nouvelles techniques de base et des katas qui évoluent au fil du temps parce que le Kyokushin n'est pas statique », a déclaré Paul Mahounga.

En marge de ce stage, il y a eu une passation de grades, des ceintures marrons et noires (1^{er} et 2^e dan). Les candidats ont été évalués sur des techniques de base et des combats. Les six



Une démonstration des Kyokushinkais pendant le stage. Crédit photo Adiac

candidats au 1^{er} dan ont tous réussi le test tout comme les deux marrons, soit un taux de réussite de 100% dans les deux catégories. La réalité n'a pas été la même au niveau des 2^{es} dan,

car sur deux candidats, un seul est passé au grade supérieur. A en croire Me Paul Mahounga, dans les prochains jours, il enverra les dossiers des ceintures promues au Japon pour la vali-

ation internationale de leurs grades respectifs. Entre-temps le championnat national, selon lui, se disputera au mois de septembre prochain.

Rominique Nerplat Makaya